

---

Analyse Comparative Entre les Sexes / L'intégration des  
considérations lié à l'égalité des sexes  
**Bibliographie Annotée**

---

**Condition Féminine Canada**  
**Analyse Comparative Entre les Sexes**  
**Février 2002**

## **TABLE DE MATIÈRES**

<b>Guides et outils</b>	<b>1</b>
• À l'échelle internationale	1
• À l'échelle nationale	9
• À l'échelle internationale provinciale	13
<b>Politiques et documents officiels</b>	<b>15</b>
• À l'échelle internationale	15
• À l'échelle nationale	36
<b>Formation</b>	<b>39</b>
• À l'échelle internationale	39
<b>Recherche</b>	<b>43</b>
• À l'échelle internationale	43
• À l'échelle nationale	52
<b>Évaluation</b>	<b>58</b>
• À l'échelle internationale	58
• À l'échelle nationale	63
• À l'échelle provinciale	64

## Analyse Comparative Entre les Sexes / L'intégration des considérations lié à l'égalité des sexes Bibliographie Annotée

---

Guides et outils

---

### À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

**ARCI-DONNA (2000). *Recipes, Best Practises of Gender Mainstreaming (National, Regional, Local)*, Palermo, Italy, ARCI-DONNA – Mainstreaming: Medium Term Community Action Program of Equal Opportunities for Men and Women.**

Ce document énonce la politique de la Suède en matière d'égalité entre les sexes ainsi que les principales préoccupations concernant l'autonomie économique des femmes et des hommes. Les objectifs d'égalité entre les sexes de la Suède, ainsi que ses stratégies d'égalité des chances, y sont présentés pour les paliers national, régional et local. On y examine la question de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes et de son impact sur la répartition du pouvoir, l'éducation, la politique régionale, l'emploi et l'affectation des ressources. On y présente les lignes directrices qui permettent d'assurer l'intégration de l'égalité entre les sexes dans l'ensemble du gouvernement. Ce guide s'adresse aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui souhaitent intégrer les considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les politiques gouvernementales.

**Bureau de l'égalité entre hommes et femmes (2000). *Gender! A Partnership of Equals (Approaching Gender Issues)*, Genève, Organisation internationale du travail (OIT).**

Ce document présente brièvement les origines et les principes fondamentaux de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes et traite du passage du concept d'IFD (intégration des femmes dans le développement) à celui de GED (genre et développement), étape importante de la marche vers l'égalité. Il décrit les mesures d'intégration de l'OIT (énoncés de politique et plans d'action) visant à mettre en oeuvre cette nouvelle stratégie. On y trouve aussi une liste des étapes clés des Nations Unies sur la route de l'égalité entre les sexes ainsi qu'un lexique sur l'égalité. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, chercheuses et chercheurs et public.

**Cabinet Office, United Kingdom (2000). *Equality in Practise*, London, Cabinet Office, United Kingdom.**

Ce document expose en détail les mesures prises par le gouvernement du Royaume-Uni pour améliorer la vie des femmes. Il décrit certains des travaux entrepris avec des pays et des organisations partenaires en Asie, en Afrique, en Amérique latine et dans les Antilles ainsi qu'en Europe orientale. Il présente des exemples de travaux dans cinq secteurs vitaux : 1) les femmes et l'économie, 2) l'atteinte de l'égalité, 3) l'éducation, 4) la santé et 5) les solutions à la violence et aux conflits. Ce document s'adresse aux professionnelles et professionnels des politiques et

programmes, aux universitaires et au public qui s'intéressent aux initiatives en faveur de l'égalité entre les sexes au Royaume-Uni.

**Commission on Gender Equality, South Africa (2000). *Genderlink: Best Practise Guidelines for Creating a Culture of Gender Equality in the Private Sector*, Braamfontein, Commission on Gender Equality.**

Ce document fournit de l'information sur GenderLink, une série de lignes directrices conçues pour accroître la participation des femmes au secteur privé. Il décrit les objectifs, buts et groupes cibles de GenderLink. Il présente le cadre de GenderLink, à savoir : 1) les principales étapes de la formulation d'une politique sur l'égalité entre les sexes, 2) des conseils sur la façon d'accorder les politiques en matière de ressources humaines avec les objectifs d'égalité entre les sexes, 3) des lignes directrices concernant le harcèlement sexuel, 4) des lignes directrices sur les relations extérieures et 5) la façon de communiquer la politique sur l'égalité entre les sexes ainsi que les lignes directrices concernant le suivi et l'évaluation. On y aborde l'importance de l'égalité entre les sexes dans le monde des affaires ainsi que les conséquences positives et négatives de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Commission on Gender Equality (Afrique du Sud) (1997). *The National Budget and Gender Equity Concerns in Public Allocation and Expenditure*, Braamfontein (Afrique du Sud), Commission on Gender Equality.**

Ce document examine la réponse que la Commission on Gender Equality a faite en réaction au budget présenté par le ministère en 1997 ainsi qu'à l'absence d'engagement dont il a fait preuve à l'égard de la justice entre les sexes dans le cadre de son orientation générale ou de ses affectations budgétaires. On y décrit les politiques d'égalité entre les sexes et les politiques macroéconomiques, et on y aborde l'équilibre budgétaire dans une optique visant à dépasser le cadre des déficits budgétaires. On y commente aussi le fait que le gouvernement accorde la priorité au secteur privé, tout comme l'incidence de cet état de chose sur les femmes et les pauvres. On y souligne aussi le manque de sensibilisation aux différences entre les sexes dans les domaines du microcrédit, du revenu et du marché du travail. On y regarde en outre la réforme budgétaire. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Commission on Gender Equality (2000). *Commission on Gender Equality Policy for Transformation*, Braamfontein, Commission on Gender Equality, South Africa.**

Ce document présente le cadre pour l'égalité entre les sexes de la Commission on Gender Equality. Il met en évidence la nécessité de disposer d'un cadre stratégique sur l'égalité entre les sexes et il énonce les objectifs de la politique stratégique : 1) offrir des outils conviviaux aux décisionnaires, 2) faciliter l'atteinte de la liberté et de la sécurité des femmes, 3) favoriser une participation profitable aux politiques gouvernementales et 4) produire des données pour l'établissement de rapports et le suivi. Il expose en détail l'approche adoptée par l'Afrique du Sud ainsi que les principes directeurs de l'égalité entre les sexes. Il résume les secteurs de préoccupation et d'intervention, ainsi que les liens établis entre les secteurs de préoccupations recensés dans les instruments internationaux, régionaux et nationaux. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Commonwealth Secretariat (1999). *Gender Management System (GMS) Series*, London, Commonwealth Secretariat.**

Cette série de publications présente le Gender Management System (GMS) (système de gestion de l'égalité entre les sexes), un système mis au point pour favoriser l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes. Le GMS est un vaste réseau de structures, de mécanismes et de processus qui intègrent le point de vue des femmes et des hommes dans l'ensemble des politiques, programmes et projets gouvernementaux. La série comprend des manuels qui présentent en détail le GMS, des guides sur l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans des secteurs particuliers, ainsi que des documents de fond qui facilitent différents aspects de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes. Les titres suivants font partie de la série :

*Gender Management Systems Handbook*  
*Gender Mainstreaming in Development Planning (A reference manual)*  
*Using Gender Sensitive Indicators*  
*Gender Mainstreaming in the Public Service*  
*Gender Mainstreaming in Finance*  
*Gender Mainstreaming in Education*  
*Gender Mainstreaming in Information and Communications*  
*Gender Mainstreaming in Trade and Industry*  
*Gender Mainstreaming in Agriculture and Rural Development*  
*Gender Mainstreaming in Trade and Technology*

À chacun de ces documents correspond un guide de consultation rapide — publication concise qui présente les points essentiels. Cette série de publications constitue une ressource utile pour les professionnelles et professionnels des politiques et programmes, les universitaires et le public qui s'intéressent à la promotion de l'égalité entre les sexes.

**Corner, L. (1999). *Capacity Building for Gender Mainstreaming*, New York, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.**

Ce document explique le fondement d'initiatives d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes prises dans plusieurs organismes des Nations Unies depuis l'adoption du *Programme d'action* de Beijing. Il aborde les liens entre l'intégration des femmes et des considérations liées à l'égalité entre les sexes, deux notions complémentaires et tout aussi nécessaires à l'atteinte de l'égalité entre les sexes. Il examine l'utilisation de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes par d'autres organisations internationales ainsi que sa sous-utilisation et son application erronée actuelles. Les exigences, outils et techniques nécessaires à l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes sont classés en quatre catégories : 1) clarté conceptuelle, 2) dispositions et processus organisationnels adéquats pour l'application de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes, 3) outils nécessaires à l'application de l'égalité et personnel formé à leur utilisation et 4) renforcement des capacités afin de faciliter la participation et l'habilitation des femmes. Les méthodes qui permettent d'améliorer l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes ainsi que le rôle des femmes dans le cadre de ces initiatives sont mis en évidence. Public cible : universitaires, chercheuses et chercheurs, public que la question de l'égalité intéresse, professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Commission européenne (2000). *Égalité entre les femmes et les hommes dans l'Union européenne : exemples de bonnes pratiques (1996-2000)*, Bruxelles, Commission européenne, Direction générale de l'emploi et des affaires sociales.**

Cette publication fournit des exemples de pratiques exemplaires en matière d'égalité entre les sexes, choisies à partir d'un vaste domaine d'actions et soutenues par des fonds européens et nationaux. Les études de cas y sont réparties en trois sections : les approches visant à intégrer une dimension d'égalité entre les sexes à tous les niveaux de décision, les approches novatrices concernant l'égalité entre les sexes et la mise en oeuvre de l'égalité entre les sexes au sein des organisations non gouvernementales préoccupées par des enjeux sociaux. Chacune des sections comprend les secteurs suivants : 1) les fonds structurels, 2) l'égalité des salaires, 3) le VIH et le sida, 4) les petites pêcheries côtières, 5) la formation professionnelle, 6) les syndicats, 7) les entreprises familiales, 8) les femmes chefs d'entreprise, 9) l'industrie de la sécurité, 10) les familles monoparentales, 11) les femmes âgées, 12) les enfants ayant des besoins particuliers et 13) le trafic des femmes. Public cible : chercheuses et chercheurs, formatrices et formateurs ainsi que professionnelles et professionnels des politiques.

**Conseil de l'Europe (1998). *L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes : cadre conceptuel, méthodologie et présentation des bonnes pratiques*, Strasbourg, France, Conseil de l'Europe.**

Ce rapport présente le cadre conceptuel de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, en décrit l'origine et les liens avec des politiques particulières sur l'égalité et aborde les problèmes susceptibles de se présenter au moment de la mise en oeuvre. Les conditions nécessaires ou favorables à la mise en oeuvre de l'approche intégrée de l'égalité y sont précisées : volonté politique, politique particulière sur l'égalité entre les sexes, statistiques, connaissances, ressources humaines et financières nécessaires et participation des femmes. Les techniques et outils nécessaires à l'intégration de l'égalité entre les sexes sur le plan pratique y sont aussi décrits. On y trouve une liste de contrôle, qui permet d'élaborer un plan stratégique d'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que des exemples d'approches intégrées de l'égalité dans divers pays européens. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Royaume-Uni. Department for International Development (1999). *Gender Equality in Mainstreaming Information Resource*, Londres, le Department.**

Ce document présente de l'information qui aide à mettre la politique d'égalité entre les sexes en pratique. On y trouve des textes importants, des études de cas, des listes de contrôle, des outils, des méthodes ainsi que des faits et des chiffres. L'accent est mis sur la mise en oeuvre des initiatives relatives à l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes, sur des pratiques qui tiennent compte des différences entre les sexes et sur les enseignements tirés de l'expérience. On y examine aussi le rôle du personnel essentiel dans l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes, en insistant tout particulièrement sur le recrutement, le soutien, les consultantes et consultants et les pratiques exemplaires. De l'information sur la législation, le cycle d'un projet et les changements organisationnels est également fournie. On y trouve aussi une liste de documents de référence annotée portant sur l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes, des analyses de stratégies d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes ainsi qu'un examen et des évaluations des mécanismes nationaux de promotion des femmes. Cette ressource s'adresse aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui s'intéressent à

l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes au sein de gouvernements et d'organisations.

**Gibb, H. (2001).** *Gender mainstreaming: Good Practises from the Asia Pacific Region*, Ottawa, L'Institut Nord-Sud.

Ce document présente, sous forme d'études de cas, l'importance de l'égalité entre les sexes pour les comités et les groupes de travail de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC). Il s'intéresse à trois grands domaines : la promotion des petites et moyennes entreprises, la science et la technologie ainsi que la production écologique d'aliments. Entre autres sujets abordés, mentionnons les femmes d'affaires, les exportatrices, la technologie de l'information, les femmes en science, l'industrie pétrolière et gazière, l'aquaculture, l'agriculture et la préparation à l'emploi. Cette ressource s'adresse aux chercheuses et chercheurs ainsi qu'aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui s'intéressent à des exemples pratiques d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes.

**Hamerschlag, K. & Reerink, A. (1998).** *Best Practices for Gender Integration in Organizations and Programs from the InterAction Community: Findings of a Survey of Member Agencies*, Washington, American Council for Voluntary International Action (InterAction), Commission on the Advancement of Women.

Ce document présente les résultats d'une enquête menée par InterAction sur l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les programmes et la gestion des politiques de 30 de ses organismes membres. L'enquête portait sur des enjeux importants pour l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes comme les déclarations de principe et les consultations sur l'égalité, l'intégration de l'égalité dans la planification de programmes, la formation, l'évaluation des répercussions sur chacun des sexes, l'équité entre les sexes dans l'embauche et des politiques en milieu de travail qui tiennent compte des besoins des familles. Le document présente le pourcentage des organismes membres d'InterAction qui ont adopté chacune de ces pratiques. Il fournit aussi une courte liste de contrôle pour l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les programmes et la gestion. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Kitchener, M. (2000).** *Politiques scientifiques dans l'Union européenne, Intégrer la dimension du genre, un facteur d'excellence*, Bruxelles, Commission européenne.

Ce rapport traite de la situation des femmes dans les domaines des sciences et de la technologie et de la façon dont on pourrait appliquer aux sciences une politique intégrant la dimension du genre. On y présente une étude statistique de la situation des femmes dans l'enseignement, les instituts de recherche et l'industrie et au sein de comités scientifiques de haute qualité, tant au niveau de la Commission européenne qu'à celui des États membres de l'Union européenne. La rareté des femmes dans ces domaines est abordée en fonction de la nécessité pour ces institutions de se moderniser, de tenir compte de l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle des femmes, d'adopter des mesures des compétences plus perfectionnées et d'améliorer le processus d'évaluation par les pairs. Les recommandations en faveur de l'intégration de la dimension du genre dans les sciences et la technologie comprennent une aide aux femmes et hommes de science occupant des postes indépendants, des subventions uniques pour offrir un financement innovateur aux femmes, le financement de réseaux conçus pour améliorer les communications entre scientifiques ainsi que de

nombreuses autres initiatives qui profitent aux femmes. Ce document s'adresse aux professionnelles et professionnels des politiques et des programmes qui s'intéressent à l'intégration de la dimension du genre dans le secteur des sciences et de la technologie.

**Landuyt, K. (1998). *Gender Mainstreaming: A how-to manual*, Genève, Organisation internationale du travail (OIT).**

Ce manuel présente les principales étapes de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans le travail de l'OIT. Il décrit les concepts et les outils nécessaires à la définition des enjeux liés à l'égalité entre les sexes par l'analyse comparative entre les sexes, ainsi qu'à la formulation de stratégies qui tiennent compte des considérations liées à l'égalité entre les sexes par une planification en la matière. Ce cadre de travail de base comprend une définition des enjeux, la formulation de stratégies, la détermination de groupes cibles, le lancement du travail institutionnel, la détermination des objectifs, la détermination des ressources et des résultats et la détermination des procédures de suivi et d'évaluation. Le manuel présente aussi les étapes, les profils et les conceptions possibles pour l'analyse comparative entre les sexes. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Larkin, J. et B. Baxter (1993). *Vers l'égalité des sexes pour les femmes dans le sport : guide à l'intention des organismes de sport*, Ottawa, Association canadienne pour l'avancement des femmes du sport et de l'activité physique.**

Le but de ce manuel est de mieux faire comprendre l'égalité entre les sexes. En commençant par une analyse de la situation actuelle, celui-ci propose un outil d'évaluation suivi de quatre étapes pour en arriver à ce qu'un organisme soit équitable autant envers les femmes qu'envers les hommes. L'importance et les avantages de l'égalité entre les sexes y sont abordés. Cette ressource intéressera les professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui souhaitent créer des organismes de sport où l'égalité entre les sexes est prise en compte.

**Ministry of Women's Affairs (1996). *The Full Picture: Guidelines for Gender Analysis*. Wellington, Ministry of Women's Affairs, New Zealand.**

Ce document propose un cadre d'analyse comparative entre les sexes. On y explique cette analyse, les avantages économiques et sociaux de son intégration dans les politiques, ainsi que les étapes de sa mise en œuvre dans les secteurs public et privé. Des questions de fond et des principes d'intervention sont énoncés à chaque étape du cadre. On y présente, sous forme de tableau pour consultation rapide, un modèle d'analyse comparative entre les sexes des principales questions à chaque étape. Les applications possibles du cadre d'analyse comparative entre les sexes sont démontrées dans deux études de cas. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes des secteurs public et privé.

**National Commission on the Role of Filipino Women (1993). *Guidelines for developing and implementing gender-responsive programs and projects*, Philippines, National Commission on the Role of Filipino Women.**

Cette publication présente, étape par étape, des lignes directrices pour l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans chacune des phases de la planification et de la mise en œuvre d'un projet. Un cadre d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les

sexes est proposé afin que les principes de l'égalité entre les sexes soient considérés comme essentiels au développement et à l'utilisation des capacités de production des femmes, qui sont cruciales pour le progrès social et économique. On y aborde aussi les problèmes qui entravent présentement l'élaboration de plans tenant compte de la notion d'égalité entre les sexes ainsi que les grands objectifs des lignes directrices. Les lignes directrices, qui reposent sur la théorie du genre et développement (GED), abordent les différentes étapes du cycle d'un projet. Les exigences fondamentales pour l'élaboration et la réalisation d'un programme ou d'un projet sont énoncées dans le guide, tout comme des questions d'orientation pour faciliter l'adoption de projets tenant compte de la question de l'égalité. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (1998). *Compendium du CAD de notions et approches relatives à l'égalité homme/femme*, Paris, OCDE.**

Ce document présente un ensemble de lignes directrices pratiques pour la promotion de l'égalité entre les sexes et le renforcement du pouvoir des femmes, lesquels sont des objectifs de l'OCDE. Il montre les améliorations apportées à l'efficacité, à l'efficacé et à la cohérence de la coopération pour le développement. Il définit des concepts clés comme la responsabilisation, la formation aux questions liées à l'égalité entre les sexes, l'analyse des institutions, le dialogue politique, le suivi, l'évaluation, les arguments rationnels et la résistance à l'analyse comparative entre les sexes. De l'information documentaire, des problèmes liés à l'égalité et des stratégies pour contrer ces problèmes y sont abordés dans le cadre de chaque concept. On y trouve aussi une liste de référence sur des sujets liés à l'égalité entre les sexes et à l'analyse comparative entre les sexes. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, chercheuses et chercheurs, public.

**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (1999). *Lignes directrices du CAD pour l'égalité homme/femme et le renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre de la coopération pour le développement*, Paris, OCDE.**

Ce document résume les principes généraux et les impératifs énumérés par le Comité d'aide au développement (CAD) et décrit les efforts nécessaires pour atteindre l'égalité entre les sexes. Il faut notamment promouvoir le rôle des femmes dans le développement et attirer l'attention sur les attitudes et le comportement des hommes pour s'attaquer aux causes des problèmes des femmes. Le document aborde l'égalité entre les sexes en tant qu'enjeu central pour la société et non pas uniquement comme un problème féminin. Il décrit les incidences de cet enjeu sur les politiques et le CAD. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires et chercheuses et chercheurs.

**Organisation de coopération et de développement économiques (OECD) (1999). *Reaching the goals in the S-21: Gender equality and education, health, and the environment (Volume I, II, III)*, Paris, OCDE.**

Cette série de documents de référence illustre comment plusieurs organisations membres du Comité d'aide au développement font la promotion d'une perspective qui tient compte des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'environnement. On y relève les pratiques exemplaires de divers organismes et, plus particulièrement, des méthodologies et des outils. Les conclusions de tous les rapports y sont examinées en regard du cadre global des engagements, des politiques des organismes et des stratégies mises de l'avant dans

le projet en ce qui concerne l'éducation, la santé et l'environnement. Les conclusions de nature générale ainsi que les recommandations de principes qui se dégagent des études y sont passées en revue. Ces ressources sont utiles aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui s'intéressent aux initiatives d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes des pays membres de l'OCDE.

**Swedish Agency for Development Cooperation (SIDA) (1998). *Equality between women and men FACT SHEETS: Cadastral Systems, Social Insurance, Labour Standards, State Support for Families, The Police, Micro-credit, Waste Disposal, Biodiversity, Energy Policy, Participation, Electoral Support, Coastal Zone Management, Irrigation, Housing Programs, Organizational Change, Globalization, Post Conflict Initiatives*, Stockholm, SIDA.**

Cette série de fiches fournit de l'information sur l'inégalité entre les femmes et les hommes dans plusieurs secteurs de politique de la SIDA. La pertinence de l'égalité entre les sexes, les enjeux liés à l'égalité entre les sexes dans chaque secteur et les avantages de l'égalité entre les sexes pour les programmes de ces secteurs y sont décrits. Ces fiches s'adressent aux chercheuses et chercheurs, au public et aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Programme des Nations Unies pour le développement (2001). *Learning and Information Pack*, New York, PNUD.**

Cette trousse fournit de l'information et des ressources qui permettent d'améliorer les compétences des personnes et organisations pour assurer une intégration efficace des considérations liées à l'égalité entre les sexes. Il s'agit d'un guide pratique d'enseignement de l'approche intégrée de l'égalité entre les sexes à l'aide d'une méthodologie d'apprentissage, de consultation et d'information. De l'information sommaire, des notes à l'intention des animatrices et animateurs, des feuilles de travail, des diapositives, des exercices ainsi que d'autres ressources sont fournis sur les sujets pertinents pour assurer une application efficace de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes. Ces ressources comprennent : 1) l'analyse comparative entre les sexes, 2) les points d'entrée des programmes et projets d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes, 3) l'élaboration de stratégies, 4) l'information, la communication et le partage de connaissances pour appuyer les processus d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes et 5) les processus et compétences nécessaires pour modifier les comportements et attitudes aux niveaux individuel et institutionnel. La trousse comprend aussi des conseils et des suggestions pratiques pour intégrer ces compétences dans l'élaboration de programmes et de projets. Ces ressources sont utiles aux éducatrices, aux éducateurs, ainsi qu'aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui s'intéressent à la formation à l'analyse comparative entre les sexes et à l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes.

**Nations Unies, Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (1998). *The Socioeconomic and Gender Analysis Programme, The SEAGA Package*, New York, Nations Unies, FAO.**

Ce guide consiste dans un ensemble d'outils et de méthodes pratiques pour procéder à l'analyse socioéconomique selon le genre (ASEG) aux niveaux régional, national et local. On y trouve un cadre conceptuel qui favorise une élaboration participative ainsi que les processus nécessaires à l'intégration des préoccupations des femmes et d'autres groupes défavorisés dans la planification et la mise en oeuvre des politiques. L'intégration de l'ASEG dans la politique macroéconomique et la planification sectorielle est facilitée par diverses listes de contrôle, feuilles de travail et mesures

détaillées sur le plan des politiques. Le guide traite de la raison d'être de l'utilisation de l'ASEG ainsi que des concepts fondamentaux de celle-ci. Cet ouvrage exhaustif intéressera les professionnelles et professionnels des politiques et programmes, ainsi que les universitaires et les chercheuses et chercheurs qui souhaitent intégrer l'ASEG à l'élaboration de politiques et programmes.

**Vainio-Mattila, A. (1999). *Navigating gender: A framework and a tool of participatory development*, Finland, Ministry for Foreign Affairs, Government of Finland.**

Ce guide sur l'analyse comparative entre les sexes décrit les outils utilisés et les étapes à franchir pour procéder à une telle analyse et il fournit des exemples de politiques élaborées par diverses organisations pour assurer l'égalité entre les sexes dans leurs efforts de développement. Il traite de la raison d'être de l'analyse comparative entre les sexes et des cas où il convient de l'utiliser. Il présente des cadres différents d'analyse comparative entre les sexes : analyse comparative rapide entre les sexes, cadre d'analyse comparative entre les sexes et matrice d'analyse comparative entre les sexes. Il aborde aussi les points forts et les points faibles de chacune des méthodes, ainsi que les étapes à franchir dans leur utilisation. Ce guide d'adresse aux professionnelles et professionnels qui intègrent les considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les politiques et programmes.

**Woroniuk, B. et C. Hannan-Anderson (1999). *Promouvoir l'égalité homme-femme dans la poursuite des objectifs de la Stratégie pour le XXI<sup>e</sup> siècle concernant l'éducation, la santé et l'environnement (synthèse des trois documents de référence)*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques.**

Cette publication résume les trois documents de référence portant sur les initiatives de promotion de l'égalité entre les sexes des organisations membres du Comité d'aide au développement dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'environnement. Le contexte et la méthodologie des études y sont abordés, et on y fait état des résultats et des conclusions générales. On y trouve, en outre, des questions qui se dégagent des études, des recommandations de principe et des stratégies de projet pour chaque secteur. Y sont également exposées les mesures recommandées aux membres du Comité. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires ainsi que chercheuses et chercheurs.

## À L'ÉCHELLE NATIONALE

**Agence canadienne de développement international (ACDI) (1991). *A Handbook for Social/Gender Analysis*, Ottawa, ACDI, Coady International Institute pour la Division des ressources humaines et sociales.**

Ce manuel est un outil de formation en analyse sociale et en analyse des rapports entre les sexes. On y trouve un cadre d'analyse relativement à ces deux types d'analyse, et on y décrit les niveaux de participation et les principes méthodologiques utilisés. On y examine l'application de l'analyse sociale et de l'analyse des rapports entre les sexes au processus d'élaboration de projet, notamment : 1) l'étape de la formulation, 2) l'étape de la planification, 3) l'approbation du projet, 4) le rapport initial et l'étude préliminaire, 5) la planification du suivi et de la reddition de comptes ainsi que 6) l'évaluation à mi-mandat et l'évaluation finale. Une trousse d'outils de recherche est fournie. Elle comporte de l'information sur les démarches relatives à la recherche, les méthodes de collecte de

données, l'échantillonnage, la présentation des données et la structure de la recherche concernant les études préliminaires. On y trouve aussi une liste de lectures suggérées. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes ainsi que formatrices et formateurs.

**Agence canadienne de développement international (ACDI) (1997). *Guide des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes*, Ottawa, ACDI.**

Il s'agit d'un guide exhaustif qui explique l'utilité des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes pour mesurer les résultats des initiatives de développement de l'ACDI. Il vise à favoriser une compréhension conceptuelle et méthodologique des indicateurs, particulièrement de ceux tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes. Il décrit les éléments pratiques qui jouent dans le choix et l'utilisation de tels indicateurs et il présente des définitions, des objectifs et des critères de sélection. Il traite des indicateurs au niveau des directions générales, des régions ou des pays et des projets et il fournit des exemples d'indicateurs dans les secteurs de la santé et de l'éducation, ainsi que des indicateurs de la participation et de l'habilitation. Ce guide présente aussi des indicateurs qualitatifs et quantitatifs, ainsi que des exemples de projets d'utilisation d'indicateurs au niveau international. Il constitue un ouvrage utile pour les professionnelles et les professionnels des politiques et programmes qui souhaitent se familiariser avec les indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes et apprendre comment les intégrer dans toutes les étapes de l'élaboration et de la conclusion d'un projet.

**Agence canadienne de développement international (1997). *Manuel pour les projets – pourquoi et comment utiliser des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes*, Ottawa, ACDI.**

Ce manuel aide à déterminer pourquoi il convient d'utiliser des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes et comment les élaborer. Il décrit les étapes à franchir dans le plan de travail de l'indicateur : cerner les facteurs extérieurs pouvant constituer des risques ou des éléments favorables, choisir les catégories d'indicateurs appropriées et procéder à une analyse qualitative. Il résume les lignes directrices et il propose une liste de vérification à utiliser pour l'élaboration d'indicateurs tenant compte des écarts entre les femmes et les hommes. Il présente aussi des exemples de projets et d'indicateurs. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Santé Canada (2000). *L'analyse comparative entre les sexes*, Ottawa, Santé Canada**

Cette feuille d'information fait partie d'une série de documents contenant des renseignements de base sur l'analyse comparative entre les sexes (ACS) et les enjeux courants liés à la santé des femmes. On trouve, dans ces documents, des renseignements sur les risques possibles pour la santé des femmes, notamment sur les implants mammaires, les mammographies, le tabagisme, les maladies cardiovasculaires, le VIH et le sida, ainsi que sur d'autres problèmes en matière de santé sexuelle. Il est aussi question de la santé des femmes autochtones, des femmes âgées ainsi que du rôle de la violence dans la santé des femmes. Cet outil éducatif est un document de référence utile aux professionnelles et professionnels, aux chercheuses et chercheurs ainsi qu'au public.

**Santé Canada (2000). *La politique de Santé Canada en matière d'analyse comparative entre les sexes*, Ottawa, Santé Canada.**

Cette brochure expose le concept de l'analyse comparative entre les sexes (ACS) à Santé Canada. Elle fait un survol de l'ACS, de ses origines au sein de l'administration fédérale et des objectifs en matière de politiques de Santé Canada. La *Stratégie pour la santé des femmes* de Santé Canada comprend certaines obligations qui assureront l'intégration complète de l'analyse comparative entre les sexes dans la planification courante. La brochure traite des liens entre l'égalité des femmes et l'égalité entre les sexes et examine des initiatives visant à faire en sorte que le système de santé réponde mieux aux besoins des femmes en matière de santé. Elle présente un aperçu de la politique d'ACS et elle intéressera directement les professionnelles et professionnels des politiques.

**Développement des ressources humaines Canada (1997). *Analyse comparative entre les sexes – Document de fond*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada.**

On précise, dans ce document, pourquoi et comment procéder à une analyse comparative entre les sexes (ACS) dans le cadre de l'élaboration de mesures législatives, de politiques et de programmes. Il y est question des insuffisances des politiques également applicables aux femmes et aux hommes et du fait qu'elles ne contribuent pas à favoriser l'égalité si les répercussions des différentes expériences sociales, physiques et économiques ne sont pas prises en considération. Les avantages de l'ACS, y compris les différentes perspectives de l'atteinte de l'égalité entre les sexes, y sont présentés. Les tendances reliées au statut de la femme et de l'homme sur les plans social et économique, ainsi que les écarts salariaux, la ségrégation professionnelle, la violence, l'éducation et la discrimination sexuelle sont abordés du point de vue de leurs importantes répercussions sur les politiques gouvernementales. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires et chercheuses et chercheurs.

**Développement des ressources humaines Canada (1997). *Guide pour l'analyse comparative entre les sexes*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada.**

Ce guide, qui résume les étapes de l'analyse comparative entre les sexes, est utilisé avec le *Document de fond*. Ces étapes définissent les enjeux en matière de politique, les résultats, la recherche, l'élaboration et les communications nécessaires pour procéder à une analyse comparative entre les sexes. Des questions et des exemples d'analyse comparative entre les sexes sont fournis à chacune des étapes. Le document met l'accent sur la dissemblance entre les expériences des femmes et celles des hommes dans le processus de recherche et de développement et intègre les préoccupations liées à l'égalité entre les sexes dans les critères d'évaluation. Ce guide sera utile aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui souhaitent utiliser l'analyse comparative entre les sexes.

**Affaires indiennes et du Nord Canada (2000). *Un guide pour faire l'analyse de l'égalité entre les sexes*. Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada.**

Il s'agit d'un guide complet sur l'intégration de l'analyse de l'égalité entre les sexes dans tous les aspects des politiques, programmes et mesures législatives. Des chapitres distincts décrivent, étape par étape, le processus d'analyse de l'égalité entre les sexes par rapport à l'élaboration des politiques et programmes, aux négociations sur l'autonomie gouvernementale, à la recherche, aux communications, aux lois et règlements, aux litiges et à l'évaluation. On décrit les problèmes qui

pourraient survenir à l'intérieur de chacune des catégories, ainsi que les questions que devraient se poser les professionnelles et professionnels au moment d'élaborer des programmes. Chaque chapitre comprend une liste de contrôle pour l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans chacune des catégories. Cet ouvrage contient aussi une liste exhaustive de sources d'information sur l'analyse de l'égalité entre les sexes, sur les questions qui intéressent les femmes et sur les instruments des droits de la personne. Il intéressera tout particulièrement les chercheuses et les chercheurs et les professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Ministère de la Justice (1998). *La diversité et la justice : perspectives relatives à l'égalité des sexes : guide sur l'analyse visant l'égalité des sexes*, Ottawa, ministère de la Justice.**

Ce guide présente de l'information de nature générale sur les principes fondamentaux de l'analyse visant l'égalité des sexes et sur l'intégration de cette analyse au ministère de la Justice. On y souligne les perspectives sur l'égalité entre les sexes dans l'analyse, ainsi que les liens de cette dernière avec les avis et opinions juridiques. Des chapitres distincts présentent les questions et les mesures recommandées pour l'utilisation de l'analyse visant l'égalité des sexes dans le règlement des contentieux et des différends, dans l'élaboration de politiques et de programmes, dans la recherche et la statistique, dans les services législatifs et dans les communications et les cadres d'évaluation. Une vaste liste de sources d'information sur l'analyse visant l'égalité des sexes, un répertoire d'universitaires ainsi qu'un certain nombre d'instruments en matière de droits de la personne sont aussi fournis. Cet ouvrage sera un outil de référence utile aux chercheuses et chercheurs, aux conseillères et conseillers juridiques ainsi qu'aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Shade, L.R. (1997). *Using a Gender-based Analysis in Developing a Canadian Access Strategy: Backgrounder Report*, Toronto, University of Toronto, Universal Access Office.**

Il est question, dans ce document, des conséquences de l'accès à l'autoroute de l'information et, plus particulièrement, des grandes questions de recherche sur l'accès universel aux services essentiels, aux mécanismes de soutien et aux espaces publics. Ce document renseigne la lectrice et le lecteur sur les enjeux complexes liés à l'accès universel, sur le climat politique actuel au Canada et sur les conséquences, pour chacun des sexes, de l'accès. On y rapporte les recommandations de l'atelier sur l'accès à l'autoroute de l'information du comité spécial de l'Université de Toronto. L'auteure formule des propositions visant à améliorer l'accès des femmes et présente d'autres questions à soumettre à un débat et à des discussions. On trouve dans le document une description de l'analyse comparative entre les sexes et des ressources offertes aux groupes de femmes dans Internet. Il s'agit d'un document utile aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes, aux chercheuses et chercheurs et aux membres du public qui s'intéressent à l'analyse comparative entre les sexes et aux questions d'accès à Internet.

**Condition féminine Canada (1998). *Analyse comparative entre les sexes : Guide d'élaboration de politiques*, Ottawa, Condition féminine Canada.**

Ce document énonce les lignes directrices concernant la mise en oeuvre de l'analyse comparative entre les sexes (ACS) dans les ministères fédéraux. On y présente huit étapes à franchir pour intégrer l'ACS dans les politiques. Il faut notamment déterminer l'enjeu, définir les résultats souhaités, mener les travaux de recherche, analyser les choix possibles, obtenir une décision, communiquer la politique et évaluer la qualité de l'analyse. Le document présente une justification

de l'inclusion des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans l'analyse des politiques ainsi que des exemples de l'exécution de chaque étape. Ce guide sera utile aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui souhaitent utiliser l'analyse comparative entre les sexes.

## À L'ÉCHELLE PROVINCIALE

**British Columbia Ministry of Women's Equality (1997). *Gender Lens: A guide to gender-inclusive policy and program development*, Victoria, British Columbia, Ministry of Women's Equality, Government of British Columbia.**

Ce guide facilite l'élaboration de politiques, de mesures législatives, de programmes et de services axés sur l'inclusion des deux sexes. Il présente les facteurs qui influent sur la vie des femmes et des hommes et il indique comment il faut en tenir compte dans l'élaboration de politiques et de programmes. Il décrit le cycle d'élaboration de politiques et de programmes tenant compte des deux sexes, lequel comprend la détermination des enjeux, la définition des objectifs, la conduite de la recherche, l'élaboration et l'analyse de choix possibles, les communications et l'évaluation. En outre, il fournit des exemples de cas et des lignes directrices concernant la mise en oeuvre. Il s'agit d'un guide fonctionnel pour les professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Conseil consultatif de la situation de la femme (1995). *Grille d'analyse de l'équité : un outil d'analyse de l'impact des initiatives sur l'équité des sexes*, Moncton, Nouveau-Brunswick, Conseil consultatif de la situation de la femme.**

Ce document énonce des lignes directrices concernant l'élaboration de mesures législatives, de politiques et de pratiques nécessaires à l'atteinte de l'égalité entre les sexes. Les différences entre les femmes et les hommes sur les plans du revenu, de la structure familiale et de l'éducation, ainsi que l'impact de l'analyse de l'égalité sur ces facteurs sont abordés. Le cadre d'une telle analyse est décrit en fonction de la détermination des faits, des sources de vérification, de l'égalité entre les sexes et de l'évaluation. On présente des données sur les disparités actuelles entre les sexes au Nouveau-Brunswick sur les plans des charges familiales, de l'éducation, de la violence et de la pauvreté ainsi que les objectifs et mesures nécessaires pour amener des changements à cet égard. Il s'agit d'un outil de référence pour les professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui souhaitent intégrer l'analyse de l'égalité entre les sexes dans l'élaboration des programmes.

**Saskatchewan Women's Secretariat (1998). *Gender-inclusive analysis: An overview*, Regina, Saskatchewan Women's Secretariat, Government of Saskatchewan.**

Ce document offre un bref aperçu de l'importance de l'analyse comparative entre les sexes et de la prise en considération de la diversité dans le contexte de la prise en compte des différences entre les sexes. Il présente des questions clés, des concepts et des principes directeurs concernant le cadre conceptuel de l'analyse comparative entre les sexes. Il donne aussi un exemple d'étude de cas.  
Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Saskatchewan Women's Secretariat (1998). *Gender-inclusive analysis: A guide for policy analysts, researchers, program managers and decision-makers*, Regina, Saskatchewan Women's Secretariat, Government of Saskatchewan.**

Ce document offre un cadre conceptuel qui facilite l'inclusion du concept de l'analyse comparative entre les sexes dans l'élaboration des politiques gouvernementales. Il présente quatre principes directeurs de l'analyse comparative entre les sexes : 1) la réflexion sur les valeurs, objectifs et connaissances qui améliorent ou limitent une analyse, 2) l'examen des principaux facteurs dans la vie des femmes, 3) la collecte d'une information exhaustive fondée sur le sexe et 4) l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans la stratégie de communication. Il comprend des études de cas, un exposé d'incidences sur les politiques et une sélection de sources d'information sur l'analyse comparative entre les sexes. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Women's Policy Office, Government of Newfoundland and Labrador (1998). *An integrated approach to policy/program development: Guidelines for gender inclusive analysis*, St. John's, Government of Newfoundland and Labrador, Women's Policy Office.**

Ce document présente un aperçu détaillé de la mise en oeuvre de l'analyse comparative entre les sexes dans l'ensemble des ministères du gouvernement. Il examine les tendances qui montrent les différences entre les femmes et les hommes sur les plans de la structure familiale, de l'économie, de la violence, de la santé et des enjeux sociaux, du point de vue des répercussions différentes de ces facteurs sur la vie des femmes et des hommes. Les avantages de l'analyse comparative entre les sexes sont examinés dans ce contexte. L'application d'une telle analyse aux politiques est présentée en six étapes : détermination des enjeux, définition des objectifs et des résultats, recherche et consultation, analyse des choix possibles, communication et mise en oeuvre et évaluation des politiques et programmes. Le document contient une série de questions et d'exemples de cas pour chacune des étapes. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

Politiques et documents officiels

## À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

**Alexander, P. et S. Baden (2000). *Glossary on Macroeconomics from a Gender Perspective*. Brighton, BRIDGE, Institute of Development Studies.**

Ce glossaire constitue une introduction aux principaux concepts macroéconomiques et à leur application, et fait ressortir les aspects propres à chacun des sexes de la pensée économique actuelle. Il précise aussi les aspects de la formulation et de l'évaluation des politiques, où ces dimensions sont de plus en plus prises en compte. Une liste de ressources à consulter est aussi fournie. Cet outil s'adresse aux professionnelles et professionnels des politiques, aux spécialistes de l'égalité entre les sexes ainsi qu'aux économistes qui s'intéressent au rôle que joue le fait d'être femme ou homme dans la vie économique.

**Althing, Iceland Government (2000). *Act on the Equal Status and Equal Rights of Women and Men*, Iceland, Althing, Iceland Government.**

Ce document expose les grandes lignes de la loi sur l'égalité du statut et les droits égaux des femmes et des hommes qui a été adoptée par le gouvernement de l'Islande en 2000. La loi vise à établir et à maintenir un statut égal et l'égalité des chances pour les femmes et les hommes, ce qui favorisera l'égalité entre les sexes dans l'ensemble de la société. Elle décrit les fonctions et rôles du bureau de l'égalité ainsi que de certains autres comités et conseils s'occupant de l'administration publique. Elle résume les droits et les devoirs des femmes et des hommes dans plusieurs secteurs, dont le marché du travail, la parité salariale, l'éducation, la formation professionnelle, le harcèlement sexuel, la publicité et l'analyse statistique. La loi interdit aussi la discrimination fondée sur le sexe dans l'emploi et l'éducation. Public cible : universitaires, chercheuses et chercheurs et professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Bell, E. (2001). *Gender and Governance*, Brighton, BRIDGE, Institute of Development Studies.**

Cette bibliographie a été compilée à l'intention de l'unité responsable de l'égalité des femmes et des hommes de la Direction du développement et de la coopération de la Suisse, afin de l'aider à élaborer un cadre conceptuel qui reflète son récent passage au Service de la gouvernance de la Direction. La bibliographie comprend des documents clés sur un large éventail de questions liées à l'égalité des sexes et à la gouvernance. Il s'agit, notamment, 1) de vues d'ensemble, 2) de documents relatifs à la politique sur la bonne gouvernance, 3) de gestion publique efficace, 4) de réforme des secteurs public et financier, 5) de budgets qui tiennent compte de la différence entre les sexes, 6) de la responsabilisation du gouvernement (démocratisation, représentation politique, systèmes électoraux et décentralisation), 7) de la société civile et 8) des droits, de la politique et de la règle de droit. Public cible : chercheuses et chercheurs ainsi que professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Beneria, L. et A. Lind (1995). *Engendering International Trade: Concepts, Policy and Action*, Washington, Programme des Nations Unies pour le développement et Gender, Science and Development Program (GDS). GDS Working Paper Series No. 5.**

Ce document traite à la fois de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes au débat sur la libéralisation des échanges commerciaux et des conséquences sur chacun des sexes des politiques et des mesures commerciales. On y conceptualise certains des enjeux pertinents en ce qui a trait à de futures recherches stratégiques sur l'égalité entre les sexes et le commerce en plus d'y examiner divers secteurs où des liens peuvent être établis entre les deux. Les questions abordées vont des répercussions du commerce sur l'emploi aux questions d'égalité entre les sexes et de technologie, en passant par la féminisation de la population active, les zones de libre échange et les aspects relatifs aux différences entre les sexes et au commerce de l'adaptation structurelle. On y présente des conclusions et des suggestions en matière de recherche. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui s'intéressent aux questions d'égalité entre les sexes et de libéralisation des échanges commerciaux.

**Budlender, D., Sharp, R., & Allen, K. (1999). *How to do a Gender-Sensitive Budget Analysis: Contemporary Research and Practice*, London, Commonwealth Secretariat.**

Ce document, qui résume le concept d'un budget tenant compte des différences entre les sexes, présente aussi les outils pour analyser ce genre de budget. Il traite des enjeux liés aux différences entre les sexes et des relations entre ceux-ci dans le contexte des répercussions différentes de l'affectation des ressources sur les femmes et les hommes. Il présente les fonctions d'un budget, les retombées d'une réduction des inégalités dans l'affectation des ressources et des exemples de budgets tenant compte des différences entre les sexes adoptés dans divers pays. Parmi les outils utilisés pour analyser ce genre de budget, mentionnons une évaluation de politiques attentives aux enjeux liés à l'égalité des sexes, des évaluations des avantages ventilées selon le sexe, une analyse de l'incidence des dépenses gouvernementales ventilée selon le sexe, une analyse fiscale ventilée selon le sexe et des énoncés budgétaires tenant compte des considérations liées à l'égalité entre les sexes. Chaque outil est accompagné de techniques et d'exemples. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Commonwealth Secretariat (1998). *Gender Mainstreaming: Commonwealth Strategies on Politics, Macroeconomics and Human Rights*, London, Commonwealth Secretariat.**

Cette brochure présente des stratégies d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes conçues pour promouvoir la participation des femmes et l'amélioration de leur situation dans le cadre des politiques, de la politique macro-économique et des droits de la personne. Elle traite de la participation des femmes à la politique, de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les politiques budgétaires nationales et de la lutte contre la violence faite aux femmes. Elle aborde dans une perspective africaine et asiatique l'exploitation commerciale et sexuelle des fillettes et elle met l'accent sur des mesures d'intervention. En outre, elle propose des stratégies d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes ainsi que des outils pour faciliter la mise en oeuvre de budgets tenant compte des différences entre les sexes. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Commonwealth Secretariat (1999). *Engendering political decision-making*, London, Commonwealth Secretariat.**

Ce document expose les grandes lignes du plan du Commonwealth visant à faciliter la participation des femmes à la politique et aux processus décisionnels. Il y est question de la « masse critique », soit l'objectif selon lequel le tiers des parlementaires des pays du Commonwealth devraient être des femmes. Les entraves et les limites à une participation égale des femmes aux décisions politiques se retrouvent dans quatre catégories : les attitudes et les facteurs culturels, les facteurs socioéconomiques, le cadre juridique et politique et les structures et mécanismes institutionnels. Le document présente des exemples de mesures d'action positive et des recommandations en faveur de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les administrations locales. Il constitue une source d'information intéressante pour les universitaires, les chercheuses et chercheurs, ainsi que les professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Commonwealth Secretariat (1999).** *Gender Management Systems in the Health Sector, Halifax, Nova Scotia, Sept. 29 – Oct. 2, 1999, Background Paper, Commonwealth Health Matters (April 1998, April 1999), Commonwealth Currents (2, 1999) and other background information, London, Commonwealth Secretariat.*

Cette pochette d'information contient divers documents et revues sur le Gender Management System (GMS) (système de gestion de l'égalité entre les sexes). On y trouve de l'information sur : 1) les buts, les objectifs et le mandat du GMS, 2) l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans le secteur de la santé, 3) des ateliers de formation visant à aider les pays à intégrer les considérations liées à l'égalité entre les sexes, 4) l'habilitation des femmes pauvres des régions rurales et urbaines, 5) l'internationalisme et la santé, 6) la maternité sans danger et 7) des modèles de pratiques exemplaires concernant la santé des femmes. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Commonwealth Secretariat (1999).** *Advancing the Commonwealth agenda for gender equality into the new millennium (2002-2005), Londres, Commonwealth Secretariat.*

Ce document fait le point sur le Plan d'action du Commonwealth sur les sexes et le développement de 1995. Il examine l'approche adoptée par le Commonwealth en matière de promotion de l'égalité entre les sexes ainsi que les conséquences sur chacun des sexes de profonds changements sociaux, politiques et économiques qui affectent les droits de la personne, la participation politique, de même que le développement macroéconomique et social. Il y est question de stratégies visant à faire progresser le programme d'égalité des sexes du Commonwealth, particulièrement de mesures pour atteindre les objectifs et les priorités d'action en matière de bonne gouvernance ainsi que de mécanismes permettant de tenir compte des considérations liées à l'égalité entre les sexes. On y trouve également les grandes lignes du rapport du secrétaire général sur les progrès réalisés. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Conseil de l'Europe (1999).** *Action du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes, Strasbourg, Conseil de l'Europe.*

Ce document décrit les efforts déployés par le Conseil de l'Europe afin d'assurer l'égalité entre les sexes dans divers domaines. Ces efforts permettent : 1) d'améliorer la protection des droits fondamentaux des femmes, 2) de combattre la violence faite aux femmes, 3) de formuler des recommandations pour contrer le trafic des femmes et l'exploitation sexuelle, 4) d'élaborer des lois nationales sur le libre choix en matière de procréation et 5) d'éliminer les divergences entre les questions liées à l'égalité des sexes et les droits fondamentaux dans le domaine de la migration. On y traite de démocratie et d'égalité entre les femmes et les hommes sous l'angle de la représentation équilibrée des femmes et des hommes dans tous les aspects de la vie et de l'égalité au travail. Il y est aussi question de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes et du rôle des hommes, des mécanismes institutionnels et des ONG dans la promotion de l'égalité. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Conseil de l'Europe (1999).** *Liste des documents dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes, Strasbourg, Conseil de l'Europe.*

Il s'agit d'une liste de documents sur divers aspects de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que sur des enjeux qui intéressent directement les femmes. Les catégories sont les

suivantes : 1) documents de base, 2) égalité et démocratie — les femmes en politique et dans le processus de prise de décision, 3) promotion de l'égalité chez les nouveaux États membres, 4) violence faite aux femmes, 5) traite des êtres humains, 6) migration et personnes réfugiées, 7) droits en matière de procréation, 8) approche intégrée de l'égalité, 9) rôle des ONG, 10) mécanismes institutionnels nationaux et 11) divers. Une liste des centres d'information et de documentation du Conseil de l'Europe est aussi fournie. Public cible : chercheuses et chercheurs et professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Conseil de l'Europe (1998). *Recommandation n° 14 du Comité des ministres aux États membres relative à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.**

Ce document examine brièvement les recommandations du Comité des ministres au sujet de l'approche intégrée de l'égalité entre les sexes et de la promotion de cette approche dans les États membres. On y décrit la recommandation du Comité qui propose que les gouvernements des États membres diffusent le rapport du Comité directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes sur l'approche intégrée de l'égalité et qu'ils en encouragent l'utilisation. Le Comité recommande aussi d'inciter les décisionnaires à créer un environnement propice à la mise en oeuvre de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans le secteur public. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Division de la santé de la famille (Femmes, santé et développement) (1992). *Mainstreaming gender perspectives into family health*, Genève, Organisation mondiale de la santé.**

Cette proposition définit les objectifs à long terme de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans le développement de la santé grâce à l'impulsion et à la participation des femmes. Elle décrit aussi une approche qui vise à améliorer la participation des femmes en réduisant l'inégalité entre les sexes par une démarche axée sur la santé de la famille. Elle met l'accent sur quatre grandes considérations en matière d'égalité : 1) la discrimination dont sont victimes les femmes relativement à l'accès aux ressources familiales, 2) la discrimination à l'endroit des femmes dans l'accès et le contrôle de la santé, 3) le type et le niveau de participation des femmes aux décisions concernant la santé et les questions connexes et 4) les considérations liées à l'égalité entre les sexes dans l'évaluation de l'incidence des stratégies de développement sur la santé des femmes. Il y est également question de lignes directrices concernant la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation ainsi que d'un cadre institutionnel. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Doyal, L. (date inconnue). *A Draft Framework for Designing Health Policies with an Integrated Gender Perspective*, New York, Division de la promotion de la femme des Nations Unies.**

Ce document présente plusieurs enjeux conceptuels et techniques qui sous-tendent l'élaboration de politiques en matière de santé tenant compte de l'égalité entre les sexes. Il précise les liens entre le sexe, la santé et les soins de santé et il fournit un cadre pour l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans le secteur de la santé. On y formule aussi de brèves observations sur l'égalité entre les sexes ainsi que sur son importance globale dans le débat public sur les politiques. Ce guide s'adresse aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes, aux universitaires ainsi qu'aux chercheuses et chercheurs qui souhaitent intégrer le point de vue des femmes et des hommes dans l'élaboration des politiques.

**Elson, D. (1994).** « *Micro, Meso, Macro: Gender and Economic Analysis in the Context of Policy Reform* », dans *Strategic Silence: Gender and Economic Policy*, sous la direction d'Isabel Bakker, Londres, Zed Books.

Ce document examine comment les concepts de microéconomie, de mésoéconomie et de macroéconomie sont utilisés par des économistes orthodoxes et critiques dans le cadre de discussions sur la réforme de la politique économique, et dans quelle mesure ces concepts tiennent compte de la question d'égalité entre les sexes. On y trouve des stratégies féministes visant à permettre une analyse économique à ces trois niveaux afin de favoriser le renforcement de l'autonomie des femmes plutôt que de les cantonner dans leur rôle de subordination. Cette ressource s'adresse aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes, aux universitaires ainsi qu'aux chercheuses et chercheurs qui s'intéressent aux stratégies féministes concernant la réforme de la politique économique.

**Elson, D. (1999).** *Gender budget initiative: A Commonwealth initiative to integrate gender into national budgetary processes*, London, Commonwealth Secretariat.

Ce document décrit la vision du Commonwealth par rapport à l'égalité entre les sexes, qui comprend l'intégration du point de vue des femmes et des hommes dans les politiques et activités du gouvernement. Il présente un cadre d'élaboration de budgets dans lesquels on tient compte des différences entre les sexes et on détermine les sources de revenus, on affecte les dépenses et on met en oeuvre des stratégies de développement en prenant ces différences en considération. Il traite des répercussions différentes de l'affectation des ressources budgétaires et des politiques macroéconomiques sur les femmes et les hommes ainsi que du besoin d'interventions stratégiques. L'intégration des enjeux liés à l'égalité entre les sexes y est présentée du point de vue de l'application des outils stratégiques, de l'utilisation de données ventilées selon le sexe et d'un dialogue renforcé. Le document traite également des projets pilotes lancés dans le cadre du Gender Management System (GMS) (système de gestion de l'égalité entre les sexes), ainsi que des évaluations de la politique d'analyse de l'égalité entre les sexes. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Goetz, A. (1998).** « *Mainstreaming gender equality to national development planning* », dans *Missionaries and Mandarins*, sous la direction de Carroll Miller et Shahra Razavi, London, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (IRNUDS).

Ce document examine l'institutionnalisation des préoccupations liées au genre et développement (GED) au niveau de l'État et les gains stratégiques obtenus grâce aux efforts visant à intégrer le GED dans le mécanisme national de promotion des femmes. Il aborde l'intégration des femmes dans le développement (IFD) et le GED dans le contexte des changements économiques et sociaux et de l'incapacité de nombreux secteurs d'intégrer le point de vue des femmes et des hommes dans le développement. Il examine les initiatives de divers pays relatives à l'IFD et au GED et il présente les contraintes et les possibilités mises en lumière par l'examen des efforts de GED. Le document s'adresse aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes, aux chercheuses et chercheurs ainsi qu'aux universitaires qui s'intéressent à l'intégration du GED dans les politiques et programmes.

**Nouvelle-Zélande. Cabinet Office (2001). *Cabinet Office Circular: Gender analysis, inclusion of gender implications statement in submissions to the Cabinet Social Equity Committee*, Gouvernement de Nouvelle-Zélande.**

Ce document précise l'obligation d'inclure un énoncé des répercussions sur chacun des sexes dans tous les documents stratégiques soumis au Cabinet Social Equity Committee (comité sur l'équité sociale du Cabinet). Il définit l'analyse comparative entre les sexes et examine le contenu de l'énoncé des répercussions sur chacun des sexes pour déterminer si une analyse comparative entre les sexes a été entreprise, les conclusions et les contrecoups de la politique proposée ainsi que le résumé des résultats de l'analyse. Il traite de l'étape à laquelle l'énoncé doit être préparé, sa longueur et le rôle du Ministry of Women's Affairs dans l'examen de l'énoncé. Une annexe comportant des questions clés à poser en ce qui concerne l'analyse comparative entre les sexes ainsi qu'un extrait de *Panui*, une publication du Ministry of Women's Affairs, s'y trouvent aussi. Cette ressource s'adresse aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui s'intéressent aux initiatives concernant l'analyse comparative entre les sexes en Nouvelle-Zélande.

**Government of the Republic of Slovenia (1999). *Gender Mainstreaming in Slovene, Government Policy Development, Slovenia*, Government of the Republic of Slovenia.**

Ce document résume la politique du gouvernement de la Slovénie sur l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les secteurs public et privé. Il énonce les conditions préalables, c'est-à-dire les conditions qui facilitent l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes : 1) volonté politique, 2) politiques spéciales sur l'égalité entre les sexes, 3) statistiques ventilées selon le sexe, 4) élaboration et amélioration du système d'administration de l'État, 5) participation des femmes aux activités dans les sphères politiques et gouvernementales et 6) ressources financières et humaines pour la participation des femmes aux activités dans ces sphères. En outre, il traite des objectifs du projet d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes, ainsi que des principales étapes à franchir pour atteindre ces objectifs (renforcement des capacités, formation et éducation). Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Government of the United Kingdom, Women's Unit (2000). *Gender Mainstreaming for Policy Makers*, London, Government of the United Kingdom, Women's Unit.**

Ce document explique l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes et décrit le Gender Impact Assessment (évaluation de l'impact sur chacun des sexes), un outil qui permet de déterminer les besoins particuliers des femmes et des hommes et y répondre et de cerner les effets des politiques et programmes. Pour permettre aux décisionnaires de tenir compte du point de vue des femmes et des hommes dans l'élaboration des politiques et programmes, il propose les étapes suivantes : 1) définir les enjeux et les objectifs, 2) recueillir des données, 3) élaborer des choix possibles, 4) communiquer, 5) assurer le suivi et 6) évaluer. Des exemples et des données statistiques sur l'inégalité entre les sexes sont fournis pour chaque étape, et les avantages d'une évaluation de l'impact sur chacun des sexes sont abordés. Ce document s'adresse aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui souhaitent intégrer le point de vue des femmes et des hommes dans l'élaboration des politiques et programmes.

**Gibb, H. (1997). *Pleins feux sur l'égalité entre les sexes : guide d'introduction à l'APEC*, Ottawa, L'Institut Nord-Sud.**

Ce document examine les structures et le programme de travail de l'APEC et la façon dont les différences entre les sexes sont prises en considération dans ses politiques et programmes. Il traite de la libéralisation du commerce et des investissements ainsi que du programme de l'APEC et des progrès faits dans l'intégration du point de vue des femmes et des hommes (initiatives, projets et programmes). On y expose le processus décisionnel de l'APEC, la façon d'avoir accès à cette organisation et d'autres considérations importantes pour assurer l'égalité entre les sexes. On y présente aussi le Réseau des femmes dirigeantes (RFD) et les expériences menées pour promouvoir l'égalité des sexes au Canada, aux Philippines et en Thaïlande. Public cible : chercheuses et chercheurs, public et professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Hafner-Burton, E. & Pollack, M. (2000). *Mainstreaming Gender in Global Governance*, Madison, University of Wisconsin.**

Ce document de recherche examine l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans diverses organisations internationales comme la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Il décrit l'approche sociale de l'étude de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes et il étudie les raisons pour lesquelles l'intégration est un « cadre politique » qui oriente les activités d'organisations internationales et de leurs gouvernements membres. Il fournit un aperçu de la mise en oeuvre, des succès et des lacunes de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes au PNUD et à la Banque mondiale au moyen d'études de cas. L'auteure et l'auteur concluent que certains facteurs structurels ont une incidence sur le succès ou l'échec de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans des organisations internationales. Le document traite aussi de l'amélioration des méthodes qui permettent l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les études comme les études d'évaluation et les études comparatives. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires et chercheuses et chercheurs.

**Hartmann, H. (1997). « Through a Gendered Lens », dans *Boston Review*, février 1997.**

Cet article examine l'utilisation d'une optique tenant compte des différences entre les sexes afin de créer de nouvelles orientations stratégiques pour renverser l'inégalité croissante entre les femmes et les hommes aux États-Unis. Contrairement aux propositions d'un autre auteur, Hartmann préconise de nouvelles politiques répondant aux besoins particuliers des femmes dans des secteurs comme le marché du travail et la famille. Il examine tout particulièrement les programmes nationaux (comme l'impôt sur le revenu, les services universels de garde d'enfant, les soins de santé et le soutien du revenu) dont pourraient bénéficier les femmes et qui contribueraient à réduire l'écart salarial. Public cible : public, chercheuses et chercheurs, universitaires et professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Institute for Democracy in South Africa (IDASA) (2000). *The South African Women's Budget*, Cape Town (Afrique du Sud), IDASA.**

Le document décrit brièvement l'initiative concernant le budget relatif aux femmes en Afrique du Sud ainsi que les propositions visant à appliquer la méthodologie concernant les répercussions sur

les femmes et les hommes dans trois nouveaux domaines : les budgets des administrations locales, la création d'emplois et le financement du secteur public par des donateurs étrangers. Les réalisations et les résultats y sont abordés en regard des initiatives indirectes et des principaux travaux budgétaires de la politique gouvernementale. Public cible : les universitaires, les chercheuses et chercheurs ainsi que le grand public.

**Liverpool School of Tropical Medicine (1998). *Guidelines for the Analysis of Gender and Health*, Liverpool, Liverpool School of Tropical Medicine.**

Ce document expose en détail les stratégies adoptées pour contrer l'inégalité entre les sexes dans le secteur de la santé. Il y est question de l'intégration du point de vue des femmes et des hommes dans toutes les activités concernant la santé, comme l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les politiques, dans la formation et dans la conscientisation, de la modification de la prestation de services afin d'améliorer l'accès et la qualité, de l'amélioration des systèmes d'information et de l'élaboration d'indicateurs d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans la planification. Des études de cas d'analyse comparative entre les sexes de divers pays sont présentées, notamment pour 1) un projet intégré de population et de développement dans un district en Inde, 2) une recherche clinique des causes de résultats négatifs de frottis pour la tuberculose, 3) une étude contrôlée contre placebo à insu du vaccin antipneumococcique sur des adultes séropositifs pour le VIH en Ouganda et 4) des démarches pour que l'égalité entre les sexes soit au programme de la planification et de la gestion des ressources humaines en Zambie. Le document est utile aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui participent aux activités d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans le secteur de la santé.

**Macdonald, M., Sprenger, E., & Dubel, I. (1997). *Gender and Organizational Change: Bridging the Gap Between Policy and Practise*, Amsterdam, Royal Tropical Institute, The Netherlands.**

Ce livre souligne la nécessité de remédier au problème des deux poids, deux mesures vécu par les groupes de femmes et propose une approche de changement pratique, illustrée au moyen d'expériences d'intervention en faveur de l'égalité entre les sexes. On y examine des processus de changement qui conviennent aux organisations. Des chapitres portent tout particulièrement sur 1) le développement organisationnel et les différences entre les sexes, 2) la dynamique liée aux différences entre les sexes au sein des organismes donateurs, 3) les expériences d'intervention en faveur de l'égalité auprès d'organisations homologues, 4) un guide des changements dans les comportements sociaux entre les femmes et les hommes et dans les organisations, 5) la culture organisationnelle, l'agent de changement et les différences entre les sexes et 6) les stratégies qui permettent d'élaborer des pratiques plus attentives aux différences entre les sexes. Il y est aussi question des processus de suivi et d'évaluation des changements organisationnels ainsi que de leurs incidences. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Menon-Sen, K. (1999). *Finding a Foothold: The Ecology of Gender Mainstreaming in a Large Organization*, New York, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).**

Ce document analyse l'expérience liée à l'élaboration d'une stratégie d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes pour un organisme de développement multilatéral. On y examine dans quelle mesure la politique du PNUD relative à l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes a permis de renégocier les relations entre les sexes, et à des porte-parole

des enjeux liés à l'égalité des sexes de s'en charger. On examine aussi les sociétés commerciales, en tant qu'écosystèmes complexes, et les répercussions sur chacun des sexes des tensions et contraintes de l'organisation. Le document s'adresse aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes, aux universitaires et aux chercheuses et chercheurs qui s'intéressent à l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes.

**Ministry of Children and Family Affairs, Norway (1995). *Gender Equality in Norway: The National Report to the Fourth UN Conference on Women in Beijing 1995*, Oslo, Ministry of Children and Family Affairs, Norway.**

Ce rapport traite des progrès faits en Norvège depuis la Conférence internationale des Nations Unies sur les femmes, tenue à Nairobi, en 1985. Il fournit de l'information sur la situation de l'égalité entre les sexes dans toutes les sphères de la société : i) partage du pouvoir et pouvoir décisionnel, ii) mécanisme d'égalité entre les sexes, iii) droits prévus par la loi, iv) éducation, v) emploi, vi) égalité économique, vii) femmes et santé, viii) violence faite aux femmes et aux enfants, ix) culture et médias, sports, église, jeunes et politiques en matière d'immigration et x) politique étrangère et aide au développement. Le rapport décrit des initiatives, des plans d'action et des politiques pour chaque secteur. Il fournit aussi un bref aperçu de commentaires d'ONG à son sujet. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, chercheuses et chercheurs et public.

**Ministry of Children and Family Affairs, Norway (1995). *Mainstreaming of Gender Equality in Norway*, Oslo, Ministry of Children and Family Affairs, Norway.**

Ce document présente brièvement l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes en Norvège. Il y est question de l'incidence actuelle des comportements sociaux entre les sexes sur l'accès à divers secteurs gouvernementaux ainsi que des différences sur le plan du pouvoir entre les femmes et les hommes. L'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes y est abordée en fonction d'une plus grande sensibilisation aux aspects propres à chacun des sexes, de la responsabilisation, de la mise en oeuvre systématique et du recrutement. Le document fournit une liste de contrôle pour l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes, laquelle comprend les enquêtes, la participation, l'incidence sur chacun des sexes, les connaissances, les compétences et l'évaluation. Il intéressera les professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui participent à l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes.

**Australie. Ministry for Women's Policy (1998). *State Budget 1998-99: Women's Budget Package*, Queensland (Australie), le Ministry.**

Ce document décrit les initiatives budgétaires visant à offrir davantage de possibilités aux femmes et à promouvoir l'égalité entre les sexes en Australie. Les affectations budgétaires comprennent : 1) l'emploi, 2) le soin des enfants, 3) l'éducation, 4) le leadership, 5) la loi et la sécurité, 6) la santé, 7) les familles, 8) le logement et 9) les femmes des régions et de la campagne du Queensland. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Danemark. Ministère des Affaires étrangères (2000). *Gender Equality in Danish Development Co-operation*, Copenhague, le Ministère.**

Ce document de travail traite de l'expérience du Danemark concernant l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans le domaine de la coopération au développement depuis 1994. On y décrit brièvement les importantes tendances en matière de développement dans le domaine de l'égalité entre les sexes. On y traite de l'élaboration de la politique danoise et de la compilation des connaissances en ce qui a trait à l'égalité entre les sexes dans le domaine du développement. De plus, diverses expériences de travail bilatérales faisant place à l'égalité entre les sexes, dans la coopération au développement, y sont examinées. On y donne aussi un aperçu de certains aspects de l'expérience du Ministère relativement à la promotion de l'égalité entre les sexes dans le domaine de la coopération multilatérale. On y présente également des conclusions et des recommandations quant à la future stratégie à adopter, pour ce qui est des questions d'égalité des sexes, dans la politique de développement du Danemark. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Ministry of Industry, Employment and Communication (1999). *Gender Mainstreaming in Sweden: A Gender Equality Perspectives in all Policy Areas*, Stockholm, Sweden, Ministry of Industry, Employment and Communication.**

Ce document décrit les objectifs globaux des politiques d'égalité entre les sexes et de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les travaux politiques et administratifs du gouvernement suédois. Une feuille d'information présente les réalisations du gouvernement en matière de méthodes de travail visant à appliquer le point de vue des femmes et des hommes à différents niveaux nationaux. Ces réalisations comprennent : 1) la ventilation des statistiques selon le sexe, 2) des cours sur l'égalité entre les sexes à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux, 3) le mandat des comités, 4) une description de l'analyse visant l'égalité entre les sexes, 5) des groupes de travail pour le développement méthodologique du travail d'égalité entre les sexes et 6) le suivi et l'évaluation. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Ministry of Industry, Employment and Communication (1999). *National machinery for equality between men and women*, Stockholm, Sweden, Ministry of Industry, Employment and Communication.**

Cette feuille d'information présente brièvement les ministères et commissions du gouvernement qui s'assurent que la politique d'égalité entre les sexes de la Suède est documentée, mise en oeuvre et maintenue. On y traite des responsabilités et des objectifs de la division de l'égalité des chances, de l'ombudsman responsable de l'égalité des chances, de la commission sur l'égalité des chances et des spécialistes régionaux de l'égalité entre les sexes. Ces responsabilités et objectifs comprennent l'élaboration et le soutien de méthodes d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes, le lancement de programmes d'éducation, la promotion d'une représentation égale des femmes et du point de vue des femmes et des hommes et le respect des politiques en matière d'égalité. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Ministère de l'Industrie, de l'Emploi et des Communications, Suède (1999). *Le partage du pouvoir entre femmes et hommes*, Stockholm, Imprimerie des Services du gouvernement.**

Cette fiche de renseignements fournit de l'information sur l'égalité entre les sexes dans le processus décisionnel, en Suède. On y présente la proportion des femmes dans divers organismes politiques (gouvernement, Parlement, municipalités et conseils de comtés). On y fournit également des faits et des chiffres au sujet des femmes et des hommes qui siègent aux conseils de pouvoirs publics et de comités et qui travaillent dans les secteurs public et privé. Cette ressource s'adresse aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes, aux chercheuses et chercheurs ainsi qu'au grand public qui s'intéressent à la représentation des femmes, en Suède.

**Ministry of Social Affairs and Employment, Netherlands (1999). *Netherlands Interdepartmental Plan of Action on Gender Mainstreaming*, Amsterdam, Ministry of Social Affairs and Employment, The Netherlands.**

Ce document décrit le plan d'action du gouvernement des Pays-Bas visant à intégrer les considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les divers ministères. Il présente les responsabilités des ministères gouvernementaux, lorsqu'ils procèdent à l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes et cherchent à atteindre l'égalité entre les sexes. L'accent est mis tout particulièrement sur l'accroissement de la participation des femmes à l'économie, sur les droits en matière de reproduction, sur la violence, sur le trafic des femmes, sur la prise de décisions et sur les services de garde d'enfants. Des renseignements de base, des objectifs, des procédures, des lieux de formation, les budgets et l'organisation ainsi que le suivi sont décrits pour chaque ministère. Le document intéressera les professionnelles et professionnels des politiques et programmes des gouvernements.

**Murphy, J. (1997). *Mainstreaming Gender in World Bank Lending: An Update*, Washington, Banque mondiale.**

Ce document révisé les constatations préliminaires d'une étude du Département Évaluation des opérations (OED), qui a vérifié la façon dont les rapports sociaux entre les sexes étaient reflétés dans les politiques et les prêts de la Banque. On y examine les services de prêts et autres que les prêts afin de déterminer les progrès de la mise en oeuvre de la politique de la Banque et des recommandations de l'OED. On y passe en revue 58 projets (exercices 1987 à 1995) comprenant des mesures liées à l'égalité entre les sexes et 120 projets (exercice 1994-1995) sur l'intégration des différences entre les sexes. Les caractéristiques de tous les prêts à l'investissement accompagnés de mesures d'égalité entre les sexes qui ont été approuvés au cours des exercices 1994 et 1996 y sont analysées. Cette mise à jour examine aussi le contenu, sur le plan de l'égalité entre les sexes, des travaux de certains secteurs et formule des recommandations concernant le futur travail d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires et chercheuses et chercheurs.

**Association nationale de la femme et du droit (ANFD) (2000). *Brief on the proposed Immigration and Refugee Act, Bill C-31*, Ottawa, ANFD.**

Il est question, dans ce mémoire, du projet de loi C-31 et de certaines des importantes pistes de réforme, du point de vue des femmes, qui prennent en compte les questions d'égalité, de race et de

classe. On y aborde tout particulièrement l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes et l'adoption d'un cadre relatif aux droits de la personne. On y trouve aussi des recommandations relativement à des modifications à apporter au projet de loi C-31. La réunification des familles, le parrainage, les demandes pour motifs humanitaires et de compassion, les travailleuses et les travailleurs temporaires, l'admission des réfugiées et des réfugiés, le trafic de personnes et la persécution des immigrantes et des immigrants en fonction de leur sexe y sont traités sous l'angle de l'absence de prise en compte des différences entre les sexes. Un sommaire des recommandations est aussi fourni. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**National Commission on the Role of Filipino Women (2000). *Linkages for GAD Mainstreaming: Insights from the Philippine Experience* (International Technical Workshop on Gender Mainstreaming, Government of Bangladesh, Philippines, Indonesia and Canada, in Sanur, Bali-Indonesia, February 20-25, 2000), Philippines, National Commission on the Role of Filipino Women.**

Ce dossier présente de l'information sur les initiatives d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes aux Philippines, en Indonésie et au Bangladesh. 1) La formation de liens pour l'intégration du genre et développement (GED) dans les Philippines y est décrite et des concepts, un cadre et l'évaluation du GED y sont fournis. 2) Les éléments du Gender Analysis Pathway (GAP) et l'approche d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes en Indonésie sont résumés, ainsi que la méthodologie, les outils et les éléments nécessaires à la mise en oeuvre. 3) Une étude de cas sur l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes au Bangladesh présente les objectifs et stratégies du Ministry of Women and Children's Affairs (MWCA) de ce pays ainsi que les divers programmes de ce ministère qui sont axés sur la défense des droits et la recherche, la violence faite aux femmes et le renforcement des capacités. Les points forts et les points faibles des initiatives de ces pays sont évaluées. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Conseil nordique des ministres (date inconnue). *Mainstreaming a Gender Perspective in Substantive Policy Issues*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).**

Ce document présente un cadre d'action pour l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans l'OCDE. Il traite du sexisme des politiques économiques et du rôle de l'OCDE en tant que catalyseur du changement. L'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les politiques y est abordée en fonction d'un plan d'action et de la nécessité d'intégrer les perspectives d'égalité entre les sexes. Il y est brièvement question de l'évaluation statistique des inégalités ainsi que de l'analyse comparative entre les sexes dans le contexte de l'élaboration de politiques. Le document présente aussi des méthodologies et des définitions d'expressions. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Australie. Office of the Status of Women (1995). *Women's Budget Statement 1995-1996*, Canberra, l'Office.**

Ce document présente l'exposé budgétaire de 1995-1996 concernant les femmes de l'Australie. Les secteurs ciblés comprennent : 1) l'aide aux familles, 2) l'emploi et la formation, 3) les revenus de retraite, 4) la santé des femmes, 5) les femmes autochtones, 6) les femmes handicapées et

7) d'autres initiatives, notamment le logement, le soin des femmes âgées, la justice et l'aide au développement de l'Australie. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Australie. Office of the Status of Women (1994). *Women's Budget Statement 1994-1995*, Canberra, l'Office.**

Ce document présente l'exposé budgétaire de 1994-1995 concernant les femmes de l'Australie. Les secteurs ciblés comprennent : 1) la santé des femmes, 2) le soutien du revenu, 3) l'emploi et la formation, 4) les services aux familles, 5) les relations industrielles, 6) l'aide aux entreprises, 7) les femmes et la loi et 8) d'autres initiatives, notamment les pensions de retraite, le soin des personnes âgées, les femmes handicapées, les anciens combattants et le Rural Communities Access Program (programme d'accès des communautés rurales). Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2000). *Compétitivité et croissance — Intégration des questions d'égalité homme-femme, 23-24 novembre 2000, Paris, OCDE.***

Ce document est une compilation des réponses des pays membres de l'OCDE à un questionnaire sur les efforts et politiques d'intégration des questions d'égalité homme-femme. Les questionnaires, qui ont été remplis par 16 pays, portaient sur quatre sujets précis : 1) qui assume la responsabilité de l'intégration des questions d'égalité homme-femme et l'organisation de cette dernière, 2) les mécanismes en place pour procéder à une analyse comparative entre les sexes et intégrer le point de vue des femmes et des hommes dans la politique financière et économique et dans l'industrie et le marché du travail, 3) les défis particuliers à relever pour mettre en oeuvre l'intégration des questions d'égalité homme-femme et 4) les plans futurs pour l'intégration des questions d'égalité homme-femme. Public cible : universitaires, public et professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (1999). *Promouvoir l'égalité homme-femme dans la poursuite des objectifs de la stratégie pour le XXI<sup>e</sup> siècle concernant l'éducation, la santé et l'environnement : synthèse des trois documents de référence, Paris, OCDE.***

Ce document résume les conclusions de trois études qui faisaient suite aux efforts déployés par le Comité d'aide au développement (CAD) pour intégrer l'égalité homme-femme dans l'éducation, les droits sexuels et génésiques, la santé et l'environnement. Les constatations et conclusions de ces trois études ont permis de cerner des enjeux, des recommandations stratégiques, des stratégies de projet et d'autres mesures nécessaires à l'intégration de l'égalité entre les sexes dans ces secteurs et de surmonter les obstacles à une intégration complète de l'égalité homme-femme. En outre, le document décrit les mesures recommandées pour les membres du CAD, telles que le suivi, la recherche et l'analyse. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Oxall, Z., & Cook, S. (1998). *Health and poverty gender analysis*, Brighton, Institute of Development Studies, United Kingdom.**

Ce document examine les liens complexes qui existent entre la santé, la pauvreté et le sexe. Il aborde les débats courants sur la santé et la pauvreté et les progrès inégaux des indicateurs de base (espérance de vie, mortalité infantile et maladie). Il souligne l'absence d'un accès fondamental aux soins de santé pour les pauvres et la nécessité pour les décideurs de comprendre les besoins des personnes et des ménages en matière de soins de santé. Il y est aussi question de la façon dont l'égalité entre les sexes a été abordée, par rapport à la santé et à la pauvreté, et de l'importance d'intégrer le point de vue des femmes et des hommes dans les préoccupations à cet égard. Le document traite aussi des effets d'une perspective tenant compte des différences entre les sexes sur les politiques et programmes, ainsi que des domaines de progrès sur les plans de la recherche et des politiques. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes du secteur de la santé qui souhaitent intégrer les considérations liées à l'égalité entre les sexes et à la pauvreté dans la planification des politiques.

**Oxaal, Z. (1998). *Approaches to institutionalising gender*, Brighton, BRIDGE, Institute of Development Studies.**

Ce document passe en revue les démarches qui visent à institutionnaliser les questions liées aux différences entre les sexes tant dans les organismes gouvernementaux que dans les organisations non gouvernementales. On y souligne le changement institutionnel, le nombre limité d'initiatives d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes et les problèmes auxquels les mécanismes nationaux de promotion des femmes doivent faire face. On y examine aussi l'incidence de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes sur des concepts féministes comme l'habilitation. On y présente une liste des lectures de référence fondamentales sur l'institutionnalisation des questions liées aux différences entre les sexes et des principales leçons qu'une organisation non gouvernementale internationale (ACORD) a retenues. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires ainsi que chercheuses et chercheurs.

**Philipps, L. (2001). *Women, Taxes and Social Programs*, Ottawa, Fédération canadienne des sciences humaines et sociales (FCSHC).**

Ce document fait le point sur la recherche menée par l'auteure sur la privatisation, les rapports sociaux entre les sexes et le régime fiscal. La recherche portait essentiellement sur le rôle actuel de la politique fiscale dans la promotion d'une culture d'autonomie et sur l'incidence de cette tendance sur les femmes en particulier. Trois récentes innovations sur le plan politique y sont abordées pour montrer que le passage à la responsabilité personnelle dans la loi fiscale accentue les inégalités entre les sexes, à la fois sur les plans de la répartition du revenu et de l'organisation du travail rémunéré et non rémunéré. Ces innovations sont les réductions de l'impôt sur le revenu personnel, la reconnaissance fiscale du travail non rémunéré de prestation de soins et un accroissement de l'avantage fiscal accordé pour les dons de charité. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires, chercheuses et chercheurs et public.

**Pollack, M. et Hafner-Burton, E. (2000).** « *Mainstreaming Gender in the European Union* », dans *Journal of European Public Policy*, vol. 7(1).

Ce document examine l'expansion du programme d'égalité des chances de l'Union européenne (UE) ainsi que les initiatives d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes. On y soutient que même si l'UE s'est concentrée étroitement sur les enjeux féminins, sa politique d'égalité des chances a largement contribué à l'avancement d'un programme de droits ayant force exécutoire. On y souligne les approches de Rees par rapport aux enjeux liés à l'égalité, soit un traitement égal, la promotion sociale et l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes. La théorie du mouvement social (possibilité politique, structures de mobilisation et cadre stratégique) y est abordée du point de vue de l'expansion du programme d'égalité des chances de l'UE. L'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans cinq secteurs y est examinée, tout comme les points forts et les points faibles de la nouvelle approche de l'UE par rapport à l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires et chercheuses et chercheurs.

**Quinn, P. (1996).** « *Identifying Gendered Outcomes in Gender Neutral Policies* », dans *Affilia, Journal of Woman and Social Work*, vol. 11(2), p. 195-206.

Cet article analyse deux politiques — la *Community Mental Health Centers Act* de 1963, qui a servi de fondement à la désinstitutionnalisation, ainsi que les *Social Security Amendments* de 1983, qui ont établi des diagnostics regroupés — lesquelles reposent toutes deux sur des hypothèses inexprimées selon lesquelles les femmes sont des aidantes naturelles. On y aborde les pertes à court et à long termes des femmes qui sont contraintes d'assurer la prestation non rémunérée de soins. Afin de mettre au jour des hypothèses selon le sexe qui peuvent avoir une incidence négative sur les femmes, l'article pose en conclusion certaines questions qui sont un complément aux modèles d'analyse des politiques existants. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires, chercheuses et chercheurs et public.

**Razavi, S., et Miller, C. (1995).** *Gender Mainstreaming, A Study of Efforts by the UNDP, the World Bank and the ILO to Institutionalize Gender Issues – Fourth World Conference on Women, Beijing*, New York, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Ce document rend compte des efforts d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), à la Banque mondiale (BM) et à l'Organisation internationale du travail (OIT). Il souligne les obstacles que rencontre l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes ainsi que les progrès possibles. Il examine les bases conceptuelles des tentatives féministes de promouvoir les femmes au sein des institutions de développement. En outre, il présente le fondement des initiatives, les changements institutionnels et les procédures d'intégration des femmes dans le développement (IFD) dans ces trois organismes. Le document s'adresse aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui s'intéressent à l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les programmes de développement.

**Reeves, H. & Heike, W. (1999). *Women's and Gender Budgets: An Annotated Resource List*, Brighton, BRIDGE (Briefings on Development and Gender) IDS, UK, for the Swedish Agency for Development Cooperation (SIDA), Sweden.**

Cette bibliographie décrit en détail les publications et autres ressources provenant de budgets qui tiennent compte de la question de l'égalité entre les sexes. Elle fournit des références par rapport à l'établissement de budgets tenant compte des différences entre les sexes et aux enjeux conceptuels de l'analyse de tels budgets. Elle traite de bilans sociaux et de l'égalité, ainsi que des méthodologies et de la portée de futures recherches. On y trouve aussi une liste de personnes-ressources et d'organisations qui s'intéressent aux budgets nationaux et institutionnels. Cette bibliographie constitue une source d'information utile pour les professionnelles et professionnels ainsi que pour les chercheuses et chercheurs qui s'intéressent à l'analyse de budgets tenant compte des différences entre les sexes.

**Ruyter van Steveninck, M. et A. de Groot (1998). *Gender and economic development: The work of Diane Elson, summary and comments*, Rotterdam (Pays-Bas), Ministère des Affaires étrangères.**

Ce document contribue au débat sur la meilleure façon d'intégrer les questions d'égalité entre les sexes au processus décisionnel en ce qui concerne l'affectation de l'aide au développement. Dans la partie I, on résume le travail de Diane Elson, en particulier le concept de différence entre les sexes, l'utilité de l'approche différenciée selon le sexe en appui aux programmes sectoriels et l'intégration de la notion d'égalité entre les sexes dans les dépenses publiques. Dans la partie II, on parle de croissance et d'atténuation de la pauvreté sous l'angle de compromis éventuels entre l'équité et l'efficacité. On y examine également la différence entre les sexes en tant que facteur du développement humain et l'absence de solutions aux problèmes soulevés dans le travail de Diane Elson. On y traite aussi du rôle de l'aide au développement dans l'amélioration de la situation des femmes et des questions liées aux différences entre les sexes dans les macroévaluations. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**The Scottish Office (1998). *Mainstreaming Equal Opportunities*, Edinburgh, United Kingdom, The Scottish Office.**

Ce rapport décrit un projet de recherche sur les mécanismes d'intégration de l'égalité des chances dans les travaux du parlement écossais. Il présente le concept de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes et les contextes politiques du développement. On y trouve un résumé des travaux parlementaires par rapport à l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes ainsi qu'une liste exhaustive des comités parlementaires responsables de l'égalité des chances. Il y est aussi question des expériences d'intégration aux niveaux national, régional ou provincial et local, ainsi que des avantages et inconvénients de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**SOM Ad Hoc Task Force on the Integration of Women in APEC (1999). *Framework for the integration of women in APEC*, Singapore, SOM Ad Hoc Task Force on the Integration of Women in APEC.**

Ces documents présentent le cadre de l'APEC pour l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes en fonction de trois éléments interdépendants : l'analyse comparative entre les sexes,

les données ventilées selon le sexe et la participation des femmes à l'APEC. Chaque élément y est défini et des recommandations concernant son utilisation ainsi qu'une justification de celle-ci y sont fournies. On y met aussi en évidence un rapport sur une rencontre ministérielle qui a porté sur la participation des femmes aux activités de plusieurs secteurs clés : développement et coopération économiques, entreprise, sciences et technologie industrielles et développement des ressources humaines. Des guides sur l'analyse comparative entre les sexes et la collecte de données ventilées selon le sexe y sont aussi inclus. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Afrique du Sud. Commission on Gender Equality (1999). *Information and Evaluation Workshops: Executive Summary, Braamfontein (Afrique du Sud), la Commission.***

Ce rapport résume l'information présentée à des ateliers organisés par la Commission on Gender Equality. Il y est question, en particulier, des progrès réalisés sur le plan de l'égalité entre les sexes, notamment du cadre constitutionnel favorable, de la participation accrue des femmes au processus décisionnel, de l'engagement politique en faveur de l'égalité et des lois sur l'égalité entre les sexes. On y discute aussi du mécanisme national de l'Afrique du Sud relativement à la structure, à l'emplacement, à l'expertise, à la clarté des rôles et aux problèmes de transformation. On y met également en évidence l'élaboration de politiques sur l'égalité entre les sexes, les questions constitutionnelles et juridiques, la sécurité et la protection, de même que les services sociaux. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Nations Unies (1998). *Aide-Mémoire: UN Expert Group Meeting, National Mechanisms for Gender Equality, New York, Nations Unies.***

Ce document fait le point sur les délibérations d'une réunion d'un groupe d'expertes et d'experts des Nations Unies qui a analysé les nouvelles tendances et proposé des mesures et des politiques concrètes afin de consolider le rôle des mécanismes institutionnels pour la mise en oeuvre du *Programme d'action* de Beijing. L'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes y est abordée en fonction du rôle des mécanismes nationaux, de la nécessité pour les mécanismes de tenir les gouvernements pour responsables et des liens avec la société civile. Le document examine les conclusions et recommandations de stratégies pour que les mécanismes nationaux fassent la promotion de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes. En outre, il présente une proposition de projet pour le renforcement des mécanismes nationaux de promotion de la femme. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, chercheuses et chercheurs et universitaires.

**Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (1997). *UNIFEM's Experience in Mainstreaming for Gender Equality, New York, UNIFEM.***

Ce document examine la création et les objectifs d'UNIFEM et présente des vérités évidentes au sujet de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes. On y aborde les stratégies d'intégration d'UNIFEM dans les années 1980 et 1990, ainsi que les initiatives qu'il a soutenues dans divers pays, telles que la formation à l'analyse comparative entre les sexes, le renforcement de l'expertise sur les questions liées à l'égalité entre les sexes aux niveaux régional et national, le renforcement de la capacité des femmes et l'intégration de leurs droits fondamentaux. En outre, on y énonce les principales dimensions d'une intégration réussie des considérations liées à l'égalité

entre les sexes. Le document s'adresse aux universitaires, aux chercheuses et chercheurs, au public ainsi qu'aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) (2001). *Gender responsive budgets*, New York, UNIFEM.**

Ce document définit une analyse budgétaire qui tient compte de la question de l'égalité entre les sexes. Des outils mis au point ainsi que des exemples de leur utilisation dans divers pays y sont présentés. Ces outils comprennent : 1) une évaluation de la politique qui tient compte de la représentation des deux sexes, 2) une analyse de l'incidence des dépenses publiques ventilées selon le sexe, 3) des évaluations des bénéficiaires ventilées selon le sexe, 4) une analyse de l'impact du budget sur l'emploi du temps ventilé selon le sexe, 5) un cadre de politique macroéconomique à moyen terme adapté aux disparités entre les sexes, 6) une analyse de l'incidence sur les revenus ventilée selon le sexe et 7) des exposés budgétaires tenant compte de la question de l'égalité entre les sexes. Il y est aussi question du travail que fait UNIFEM pour promouvoir les initiatives en matière de budget tenant compte de la question de l'égalité entre les sexes, de partenariat et d'initiatives en matière de budget dans le monde. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Programme des Nations Unies pour le développement (2000). *The Windhoek Declaration: The Namibia Plan of Action on "Mainstreaming a Gender Perspective in Multidimensional Peace Support Operations"*, New York, PNUD.**

Ce document présente un plan d'action pour assurer une participation égale des femmes et des hommes aux activités des Nations Unies concernant le maintien de la paix, l'édification de la paix et l'établissement de la stabilité politique. La promotion de l'égalité entre les sexes et l'intégration des considérations qui y sont liées se fait dans tous les aspects du processus de paix, soit : 1) les négociations, 2) le mandat, 3) la direction, 4) la planification, la structure et les ressources de la mission, 5) le recrutement, 6) la formation, 7) les procédures, 8) le suivi, l'évaluation et la responsabilisation. Le document traite des priorités et des compétences nécessaires dans chacun des secteurs pour assurer l'égalité entre les sexes. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (1999). *UNDP Workshop on Pro-poor, Gender and Environment Sensitive Budgets, June 28-30, New York, PNUD.***

Cette ressource présente des résumés de documents soumis à l'atelier du PNUD sur les budgets tenant compte de la pauvreté, de l'égalité des sexes et de l'environnement. Les initiatives budgétaires de divers pays y sont abordées et comprennent des sujets comme le budget concernant les femmes d'Afrique du Sud, les éléments d'un budget de maintien, la vérification de dépenses de développement locales selon le sexe, l'intégration des différences entre les sexes aux processus budgétaires nationaux, la préparation et l'analyse de budgets tenant compte des différences entre les sexes, la démocratie fiscale et l'utilisation d'outils participatifs. Cette ressource s'adresse aux chercheuses et chercheurs, aux universitaires ainsi qu'aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui s'intéressent aux budgets qui tiennent compte des différences entre les sexes.

**Nations Unies, Division de la promotion de la femme (1998). *Women and Health: Mainstreaming the Gender Perspective into the Health Sector*, New York, Nations Unies, Division de la promotion de la femme.**

Ce document attire l'attention sur les inégalités entre les sexes et la discrimination dans le secteur de la santé dans des domaines comme la santé au travail et l'hygiène du milieu, la santé sexuelle et génésique, les programmes de contrôle des maladies (y compris le VIH et le sida) et la santé mentale. Il fait état de la nécessité d'intégrer le point de vue des femmes et des hommes dans tous les aspects des soins de santé et il formule des recommandations relativement à l'application de l'analyse comparative entre les sexes à toutes les réformes du secteur de la santé. Afin d'assurer l'intégration complète d'une perspective tenant compte des différences entre les sexes, il décrit un cadre de conception de politiques nationales en matière de santé, dans lequel le point de vue des femmes et des hommes serait intégré. L'accent est mis surtout sur les préjugés sexistes dans le domaine de la recherche, sur les inégalités entre les sexes en matière de santé des femmes et des hommes, sur les préjugés sexuels dans les organisations sanitaires et sur l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les soins de santé. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires, chercheuses et chercheurs et public.

**Nations Unies, Conseil économique et social Council (1997). *Mainstreaming the gender perspective into all policies and programmes of the United Nations*, New York, Nations Unies, Conseil économique et social.**

Ce rapport décrit les efforts déployés par les Nations Unies pour intégrer le point de vue des femmes et des hommes dans les politiques et programmes au niveau intergouvernemental ainsi que dans les travaux de l'ensemble des systèmes des Nations Unies. L'accent y est mis sur le renforcement de la capacité d'intégration, sur l'équilibre entre les sexes, sur une base d'information pour l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes et sur les expériences et les leçons tirées de celles-ci. Des recommandations visant à intégrer le point de vue des femmes et des hommes y sont présentées pour chacune de ces catégories. Ce document s'adresse aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui s'intéressent à l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes.

**Nations Unies, Conseil économique et social (2001). *Mainstreaming a gender perspective into all policies and programmes in the United Nations system*, New York, Nations Unies.**

À l'occasion de sa séance portant sur les questions de fond, le Conseil a organisé un débat de spécialistes sur l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans tous les programmes et politiques des organismes des Nations Unies. La discussion a notamment porté sur : 1) le processus intergouvernemental des Nations Unies, 2) les besoins institutionnels en matière d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes à tous les programmes et politiques, 3) le rôle des unités responsables de l'égalité ainsi que des agentes et agents de coordination dans l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes, 4) le renforcement des capacités d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes et 5) l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans le suivi des conférences mondiales des Nations Unies. Ce document présente aussi les décisions prises par le Conseil relativement à l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes à tous ses programmes et politiques. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (2000). *Women's Rights are Human Rights, Gender Mainstreaming and Human Rights of Women OHCHR Policy Statement*, New York, Nations Unies, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.**

Ce document présente un cadre pour l'intégration par le Bureau du Haut Commissariat aux droits de l'homme (BHCDH) des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans l'ensemble du Conseil économique et social. On y trouve les conclusions convenues sur l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes, les résolutions de la Commission des droits de l'homme sur l'intégration des droits fondamentaux des femmes dans l'ensemble des Nations Unies et l'énoncé de politique du BHCDH sur l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes et sur les droits fondamentaux des femmes. Il y est question du programme de lutte contre le trafic, des droits sociaux, culturels et économiques des femmes, de la santé des femmes et des filles et des droits génésiques. Il contient une note sur la nouvelle observation générale du Comité des droits de l'homme au sujet de l'égalité entre les sexes, le texte du protocole sur les droits fondamentaux des femmes adopté par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, ainsi que quatre études de cas. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Université des Nations Unies (1996). *United Nations University Symposium on Women and Mainstreaming*, New York, Université des Nations Unies.**

Ce rapport résume brièvement les principaux thèmes et sujets de discussion du symposium de l'Université des Nations Unies (UNU) sur les femmes et l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes qui a eu lieu à Tokyo, en 1996. Cinq grands thèmes ont été abordés : 1) l'intégration des enjeux d'intérêt pour les femmes, 2) les rapports sociaux entre les sexes et la politique, 3) les rapports sociaux entre les sexes et l'économie, 4) les rapports sociaux entre les sexes et la société et 5) les femmes et les droits fondamentaux. Le rapport présente un survol d'initiatives liées à l'égalité entre les sexes prises par les Nations Unies et ses organismes. En outre, il fournit une liste de questions et de sujets de recherche pour examen ultérieur dans le cadre de l'élaboration d'un programme de recherche sur les femmes et sur l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes. Public cible : universitaires, professionnelles et professionnels des politiques et programmes et chercheuses et chercheurs.

**Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) (1998). *The South African Women's Budget Initiative as an Advocacy Instrument*, New York, UNIFEM.**

Ce document décrit l'initiative du budget pour les femmes, laquelle permet de surveiller et de promouvoir les intérêts des femmes dans le cadre de la transition politique et économique de l'Afrique du Sud. Cette initiative met l'accent sur les liens entre les politiques et les budgets, cible les femmes en tant que priorités du développement et dispense une formation à la société et aux autorités législatives en matière de budget et d'action sociale. L'approche méthodologique adoptée pour l'analyse du budget ainsi que la justification de cette approche sont précisées dans le document. Les réalisations de l'initiative du budget pour les femmes y sont abordées du point de vue de l'établissement de partenariats, du positionnement politico-économique, de la méthodologie, de la diffusion de l'information et du calendrier et de l'accessibilité de l'information. L'avenir du projet y est brièvement abordé. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires, chercheuses et chercheurs et public.

**Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) (2000). *Gender-Sensitive Budget Initiatives for Latin America and the Caribbean*, New York, UNIFEM.**

Ce document décrit les initiatives budgétaires tenant compte de la question de l'égalité entre les sexes, ainsi que leurs objectifs et avantages. Il attire l'attention sur divers types d'initiatives budgétaires différenciées selon le sexe telles que des initiatives d'ONG, des initiatives parlementaires-ONG conjointes, et des initiatives gouvernementales. Les outils et les étapes nécessaires à la mise en oeuvre de budgets tenant compte des différences entre les sexes sont précisés : 1) politique tenant compte des différences entre les sexes, 2) évaluation des avantages, 3) analyse de l'incidence des dépenses gouvernementales, 4) analyse ventilée selon le sexe de l'incidence du budget sur l'emploi du temps, 5) cadre de politique économique tenant compte des différences entre les sexes et 6) exposé budgétaire tenant compte des différences entre les sexes. Le document présente aussi des études de cas en Amérique latine et dans les Antilles relativement à des budgets tenant compte des différences entre les sexes et il traite de l'orientation future de cette région. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires, chercheuses et chercheurs et public.

**Banque mondiale (1998). *Mainstreaming gender and development in the World Bank: Progress and Recommendations*, Washington, Banque mondiale.**

Ce rapport présente les principales conclusions d'une étude menée pour le compte du Social Development Family (groupe du développement social) du réseau de l'Environmentally and Socially Sustainable Development (ESSD) (développement environnemental et social durable) de la Banque mondiale. On y expose les motifs actuels de la Banque mondiale et les termes qu'on y emploie, de même que de l'approche sous-jacente en matière de politique qu'elle a adoptée en ce qui concerne l'égalité entre les sexes et le développement. On y décrit la mesure dans laquelle les politiques sont partagées au sein de l'institution ainsi que les recommandations au sujet des besoins que le réseau de l'ESSD a expressément signalés. Ce document s'adresse aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui s'intéressent à l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes à la Banque mondiale.

**Banque mondiale (1996). *Implementing the World Bank's Gender Policies, Progress Report #1, March 1996*, Washington, Banque mondiale.**

Ce document est le premier d'une série de rapports sur les progrès que la Banque mondiale a faits en vue de mettre en place des politiques d'égalité entre les sexes qui favorisent la pleine participation des femmes au développement social et économique. On y examine l'évolution des activités de la Banque mondiale (concernant les prêts, mais pas seulement les prêts) et sa situation actuelle quant à l'égalité des sexes. On y aborde plus particulièrement la promotion de la participation de groupes de femmes de la base au processus d'élaboration de la politique économique et à l'institutionnalisation du point de vue des femmes et des hommes. On y traite également des initiatives entreprises pour appuyer le *Programme d'action* de Beijing et des quatre séries de questions et recommandations comprises dans la pétition présentée au président de la Banque mondiale à Beijing. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Banque mondiale (1995). *Advancing Gender Equality: From Concept to Action*, Washington, Banque mondiale.**

Cette brochure décrit le rôle de la Banque mondiale, dont le travail vient appuyer les pays membres dans leurs efforts d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes aux projets et programmes de développement. On y trouve des exemples détaillés de la façon dont les enjeux liés à l'égalité entre les sexes sont recensés et intégrés à ces efforts de promotion de l'égalité entre les sexes. Les exemples y sont répertoriés en cinq catégories : 1) la recherche et l'analyse comparative entre les sexes, 2) l'élimination des obstacles et l'amélioration de l'accès à l'égalité, 3) l'amélioration des compétences et des possibilités des femmes, 4) la promotion de la participation des femmes et 5) le renforcement des institutions et leur collaboration avec les partenaires. Cette ressource s'adresse aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui s'intéressent aux efforts d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes de la Banque mondiale.

### À L'ÉCHELLE NATIONALE

**Agence canadienne de développement international (1999). *Politique de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes*, Ottawa, Agence canadienne de développement international.**

Ce document de politique expose les huit principes directeurs de l'analyse comparative entre les sexes (ACS) requise pour tous les programmes, projets et politiques de l'ACDI. Ces principes comprennent l'atteinte de l'égalité par le renforcement des pouvoirs des femmes et la promotion de la participation égale des femmes en tant qu'agentes de changement des processus économiques, sociaux et politiques. Le document fournit des exemples de résultats, de stratégies, d'activités et de lignes directrices afin de soutenir l'objectif de la politique d'égalité entre les sexes de l'ACDI, laquelle consiste à assurer un développement viable en favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes. Les liens entre l'égalité entre les sexes et les priorités des programmes de l'ACDI y sont abordés du point de vue des droits de la personne, des besoins fondamentaux, de la pauvreté et du développement. Public cible : chercheuses et chercheurs, professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Ministère de la Justice du Canada (1997). *Politique du ministère de la Justice sur l'analyse visant l'égalité des sexes*, Ottawa, ministère de la Justice.**

Ce document de politique décrit les principes fondamentaux et les lignes directrices qui régissent l'application de l'analyse visant l'égalité des sexes au ministère de la Justice. Il présente un bref aperçu des raisons justifiant l'utilisation de l'analyse visant l'égalité des sexes, les principaux éléments de la politique du ministère de la Justice et les mesures conçues pour aider les membres du personnel à faire de l'analyse visant l'égalité des sexes une partie intégrante de leur travail. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Affaires indiennes et du Nord Canada (1999). *Politique sur l'analyse comparative de l'égalité des sexes*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada.**

Ce document décrit les politiques du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) sur l'analyse comparative entre les sexes. On y trouve une description de cette analyse, de l'information sur les circonstances où il faut l'utiliser et les raisons pour lesquelles il est important que le MAINC s'assure d'analyser les problèmes liés à l'égalité des sexes et trouve des solutions. Une liste de contrôle sur la façon de procéder à cette analyse présente des idées sur l'élaboration et l'analyse des options, la communication et l'évaluation. Ce bref survol est un outil de référence utile pour les professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui s'intéressent à la mise en oeuvre de l'analyse comparative entre les sexes.

**Lawrence, W. (novembre 1998). « L'intégration de la problématique hommes-femmes : réflexions sur l'expérience vécue à l'ACDI », dans *Nouvelles de l'égalité entre les sexes*, Ottawa, Agence canadienne de développement international.**

Ce document traite de l'institutionnalisation de l'intégration de la femme dans le développement (IFD) à l'ACDI. Deux caractéristiques importantes et marquantes sont abordées à cet égard : 1) la distinction entre la question de l'IFD et celle de la promotion de la femme au Canada et 2) l'absence d'un programme de promotion de la femmes administré par un organisme séparé, lequel financerait les projets. L'auteure aborde plusieurs des activités et événements importants qui, en 1995, ont touché l'IFD et l'ES : l'examen de la politique étrangère, la gestion axée sur les résultats, l'analyse de la politique d'IFD et d'ES de l'ACDI, la Conférence de Beijing et les examens du rendement. Elle souligne les principaux défis de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes et les messages clés pour les personnes chargées de celle-ci. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires et chercheuses et chercheurs.

**McLaren, K., M. Seydegart et B. Rowe (1995). *Vers l'égalité des sexes au ministère de la Justice : rapport de l'étude de planification organisationnelle sur le travail de fond en matière d'égalité des sexes au ministère de la Justice*, Ottawa, Ministère de la Justice Canada.**

Cette étude s'intéresse à la nécessité de disposer d'une structure ainsi que d'autres mécanismes pour appuyer le travail de fond que fait le ministère de la Justice en matière d'égalité entre les sexes. Les domaines de recherche comprennent : 1) les progrès vers la réalisation du plan d'action en matière d'égalité de 1993, 2) les obstacles et les sources d'appui concernant le plan, 3) les questions de responsabilité, 4) les ressources présentement affectées au travail en matière d'égalité entre les sexes, 5) les communications, l'éducation et les rapports avec les groupes de femmes indépendants et 6) les opinions sur des idées concernant le processus décisionnel relativement à d'autres structures. On y trouve des conclusions et des recommandations. Cette ressource s'adresse aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui s'intéressent aux initiatives d'égalité entre les sexes au ministère de la Justice.

**Rankin, P. et J. Vickers (2001). *Les mouvements de femmes et le féminisme d'État : intégrer la diversité à l'élaboration des politiques gouvernementales*, Ottawa, Condition féminine Canada.**

Cette étude examine les liens entre les mouvements de femmes et le féminisme d'État afin de découvrir les possibilités d'intégrer la diversité à l'élaboration des politiques gouvernementales, ainsi que les obstacles à cette démarche. La recherche compare les mécanismes de promotion de la

femme au Canada et en Australie et se concentre sur la capacité des organismes d'État féministes de faciliter l'interaction entre les mouvements de femmes et l'État afin d'assurer la réussite d'interventions politiques en matière de diversité. Le document présente des études de cas de lutte contre la violence provenant du Québec et de trois États australiens (Nouvelle-Galles du Sud, Australie-Occidentale et Australie-Méridionale). Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Condition féminine Canada (1998). *Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes, Ministres fédérale, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine, Ottawa, Condition féminine Canada.***

Ce document rend compte des résultats d'un projet de deux ans, conçu dans le but d'élaborer un ensemble limité et innovateur d'indicateurs qui brossent un tableau global de la situation économique des femmes au Canada. On y explique pourquoi ces indicateurs ont été élaborés, comment l'égalité entre les sexes est mesurée et comment les indicateurs choisis sont présentés. Les résultats d'une analyse des trois catégories d'indicateurs économiques utilisées au Canada, revenu, travail et apprentissage, y sont examinés en fonction des écarts entre les sexes et illustrés sur le plan géographique pour les années 1986, 1992 et 1997. Des données comparables y sont fournies pour chaque province et territoire, ainsi que des listes de sources d'information supplémentaires sur les indicateurs sociaux, sur les statistiques sur les femmes au Canada et sur les enjeux liés aux femmes et à l'économie. Ce document constitue une source d'information utile pour les professionnelles et professionnels des politiques et programmes, les universitaires, les chercheuses et chercheurs et le public.

**Condition féminine Canada (1995). *À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle : Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes, Ottawa, Condition féminine Canada.***

Ce document d'orientation précise les mesures et les politiques que le gouvernement fédéral prend relativement à l'égalité entre les sexes. On y trouve de l'information sur les huit objectifs du plan fédéral, lequel comprend l'instauration de l'analyse comparative entre les sexes dans tous les ministères et organismes fédéraux. Des chapitres distincts y présentent un survol de l'ACS et de son rôle dans les mesures législatives, les politiques gouvernementales et l'amélioration de la situation de la femme au Canada et précisent les engagements et obligations du gouvernement fédéral à l'égard de la promotion de l'égalité entre les sexes. Des stratégies particulières pour assurer la réalisation de ces changements dans divers aspects de la vie des femmes, ainsi que des mesures spéciales pour atteindre ces objectifs, y sont exposées. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires et chercheuses et chercheurs.

**Stone, L., Z. Karmanet et W.P. Yaremko (1998). *Les indicateurs de l'égalité entre les sexes : préoccupations publiques et politiques gouvernementales, Ottawa, Condition féminine Canada.***

On trouve, dans cet ouvrage, les textes des discours prononcés ainsi que les documents d'information présentés à l'occasion d'un symposium organisé par Statistique Canada (26 et 27 mars 1998). Ceux-ci soulignent les quatre thèmes des ateliers : 1) les indicateurs de l'égalité entre les sexes et l'analyse comparative entre les sexes, 2) les paradigmes implicites dans les indicateurs sociaux et économiques, 3) les « pratiques exemplaires » en ce qui concerne l'élaboration, la diffusion et l'utilisation des indicateurs de l'égalité entre les sexes et 4) les difficultés techniques et les lacunes statistiques à surmonter pour mettre en oeuvre les indicateurs de

l'égalité entre les sexes. On y trouve également le résumé des résultats des discussions et des ateliers. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Williams, W. (1999). *Will the Canadian Government's commitment to use gender-based analysis result in public policies reflecting the diversity of women's lives?* Halifax, Santé Canada, Centre d'excellence pour la santé des femmes des Maritimes.**

Ce document traite brièvement de la question de l'égalité entre les sexes et de l'analyse comparative entre les sexes (ACS) dans l'administration fédérale. Il expose les origines de l'égalité entre les sexes et de l'analyse comparative entre les sexes. Il présente un aperçu des débats, des critiques et des préoccupations d'aujourd'hui : 1) le respect des différences, 2) l'analyse comparative entre les sexes en tant que filet de sécurité, 3) l'analyse comparative entre les sexes n'est pas une analyse féministe, 4) rendre compte de la dissemblance et 5) l'efficacité de l'analyse comparative entre les sexes. En outre, il fournit un modèle pour le secteur de la prestation des soins de santé et il formule des recommandations concernant l'utilisation de l'analyse comparative entre les sexes au sein du gouvernement. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires, chercheuses et chercheurs et public.

Formation

## À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

**Agence canadienne de développement international (ACDI) (2000). *Accélérer le changement : ressources pour l'intégration de l'égalité entre les sexes*, Ottawa, ACDI.**

Ce manuel est issu des travaux de l'Atelier technique sur l'intégration de l'égalité entre les sexes qui s'est tenu à Sanur, en Indonésie, en 2000. Il présente les principaux concepts et définitions de l'intégration de l'égalité entre les sexes, y compris le développement des capacités, les facteurs de facilitation et les principaux éléments de cette intégration. Les mécanismes nationaux de promotion de la femme, l'établissement de liens avec les gouvernements ainsi que des exemples pratiques y sont passés en revue. L'ouvrage offre en outre de l'information sur les outils à utiliser pour promouvoir l'égalité entre les sexes — des outils d'exécution et techniques comme l'analyse comparative entre les sexes, les données ventilées par sexe, les budgets axés sur l'égalité entre les sexes et les indicateurs relatifs aux différences entre les sexes. La nécessité d'intégrer l'égalité entre les sexes dans divers secteurs (privé, universitaire et religieux) y est soulignée et on y trouve aussi un échange de vues sur le développement des capacités. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires, chercheuses et chercheurs ainsi que formatrices et formateurs.

**Hayes, S. (1999). *NCRFW Gender Mainstreaming Study Tour: Report, Philippines, National Commission on the Role of Filipino Women (Projet de renforcement institutionnel financé par l'ACDI)*.**

Afin d'atteindre l'objectif consistant à soutenir la pleine participation et l'intégration des femmes dans tous les aspects de la vie aux Philippines, ce projet, financé par l'ACDI, prévoyait une visite de

deux semaines pour recueillir de l'information sur l'expérience canadienne d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes. On cherchait ainsi à inciter les participantes et participants à prendre des mesures décisives pour accélérer cette intégration dans la bureaucratie des Philippines. La visite était axée sur trois thèmes : 1) des modèles d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes, 2) des programmes de développement des ressources humaines tenant compte de l'égalité entre les sexes et 3) des systèmes d'information. On a présenté aux membres de la délégation des résumés qui traitaient de leurs responsabilités, de leur formation et de leurs domaines d'intérêt. Le rapport examine des aperçus stratégiques et des plans de réintégration. On y trouve aussi des résumés de réponses à des évaluations de la délégation au sujet de la capacité d'atteindre les objectifs de la visite. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires et public.

**Organisation internationale du travail (OIT) (1998). *ILO/SEAPAT's online gender learning and information module*, Genève, OIT.**

Il s'agit d'un module d'apprentissage et d'information sur l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes aux secteurs d'activité de l'Organisation. On y présente un cadre conceptuel en ce qui concerne l'analyse comparative entre les sexes et la planification. On y met aussi l'accent sur des questions liées aux différences entre les sexes, dans le monde du travail, telles que la pauvreté, la participation au marché du travail, le travail des enfants, les changements technologiques et la violence faite aux femmes. On y fournit de l'information sur la manière d'intégrer les considérations liées à l'égalité entre les sexes aux activités de l'Organisation ainsi que des outils pour le faire. On y présente aussi des statistiques et des indicateurs concernant les questions liées aux différences entre les sexes, des documents de travail et des lignes directrices ayant trait à ces questions. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Service international pour la recherche agricole nationale (SIRAN) (1997). *Gender Analysis for Management of Research in Agriculture and Natural Resources*, The Netherlands, SIRAN.**

Cette série de modules de formation présente des plans et du matériel de formation conçus pour améliorer les compétences et les connaissances nécessaires à une gestion efficace de la recherche agricole. L'atelier porte sur trois grands sujets : 1) les différences entre les sexes et la politique, 2) les rapports sociaux entre les sexes et l'organisation institutionnelle et 3) les outils et l'analyse des différences entre les sexes. Chaque module propose un programme d'études avec des objectifs d'apprentissage, des descriptions de la démarche de formation, des méthodes et des techniques. On y trouve aussi les originaux des documents de cours, des feuilles de travail, des transparents, des formulaires d'évaluation ainsi qu'une bibliographie recommandée pour les formatrices et les formateurs. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, chercheuses et chercheurs.

**Danemark. Ministère des Affaires étrangères (2001). *Danida's gender analysis training: A three module training package*, Copenhague, le Ministère.**

Ce document décrit brièvement la trousse de formation préparée par le ministère des Affaires étrangères (Danida). Cette trousse comprend trois modules : 1) un atelier de formation obligatoire d'une journée pour les nouveaux membres du personnel de l'administration centrale de Danida, 2) un atelier de deux à trois jours pour le personnel expérimenté de l'administration centrale de

Danida (service technique, bureaux de pays et aide au développement multilatéral) et 3) des ateliers sur des pays en particulier conçus pour le personnel de Danida qui travaille dans les ambassades et d'autres personnes. On y présente également la politique d'intégration de la femme dans le développement de Danida et les objectifs globaux du Programme de formation en analyse comparative entre les sexes. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Organisation panaméricaine de la santé (OPS) (1997). *Workshop on Gender, Health and Development: Facilitator's Guide*, Washington, OPS.**

Ce manuel présente les grandes lignes d'un atelier sur l'égalité entre les sexes, la santé et le développement. Les modules de l'atelier portent sur : 1) le sexe et les rapports sociaux entre les sexes, 2) les rôles de chacun des sexes, l'accès et le contrôle des ressources et les stéréotypes du ménage, 3) l'origine des besoins en matière de santé, 4) les approches pratiques et stratégiques de l'égalité entre les sexes, 5) les approches du développement, 6) l'application des concepts aux études de cas et 7) l'application de l'analyse comparative entre les sexes aux projets en matière de santé en cours. Chaque module comprend un aperçu et une discussion du rôle des rapports sociaux entre les sexes dans chacun des sujets. Des documents de cours, des feuilles de travail, des notes à l'intention des animatrices et animateurs ainsi que des formulaires d'évaluation accompagnent le manuel. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui souhaitent diriger un atelier sur l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans le secteur de la santé.

**Rees, T. (1999). *Mainstreaming Equality in Training Policy in the European Union*, Bristol, Western Research Network on Education and Training, Université de Bristol, Royaume-Uni.**

Ce document examine l'égalité entre les sexes dans la politique de l'Union européenne (UE) sur le perfectionnement professionnel de la population active. Il présente le livre blanc de l'UE sur l'évolution des structures de son marché du travail et certaines des critiques à son endroit, comme l'absence de considérations relatives à l'égalité entre les sexes et son préjugé androcentrique. Il décrit les mesures qui ont été prises par la suite pour introduire l'intégration de l'égalité entre les sexes dans la politique de l'UE. L'auteure soutient qu'il faut faire de la recherche sur le suivi et l'évaluation de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes afin de déterminer si cette dernière permet de remettre en question les stéréotypes des rôles assignés à chacun des sexes et la ségrégation des sexes dans le perfectionnement des compétences pour l'économie mondiale. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires et chercheuses et chercheurs.

**Schalkwyk, J. (2000). *Exercises in Gender Mainstreaming, Gender in Development Monograph Series #8*, New York, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).**

Cette collection de monographies propose des exercices d'identification des enjeux importants liés à l'égalité entre les sexes dans divers projets de développement. Les exercices y sont fondés sur des études de cas hypothétiques dans les domaines suivants : 1) planification d'un programme de gouvernance, 2) planification d'un programme de subsistance viable, 3) planification d'un programme des droits de la personne, 4) planification d'une initiative de démobilisation et de réintégration après un conflit et d'une étude préliminaire pour un projet communautaire de ressources en eau. Les études sont abordées du point de vue des différences entre les sexes et des

incidences, résultats, produits et activités. On y trouve des notes à l'intention des animatrices et animateurs, ainsi que des documents de cours. Il s'agit d'une ressource utile aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui désirent acquérir des compétences afin d'intégrer le point de vue des femmes et des hommes dans les programmes.

**Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) (1993). *ANOTHER POINT OF VIEW: A Manual on Gender Analysis Training for Grassroots Workers*, New York, UNIFEM.**

Ce manuel de formation a été rédigé pour répondre aux besoins d'outils et de méthodes de conception et de mise en oeuvre de programmes tenant compte des différences entre les sexes. Il est destiné aux organismes confrontés à des contraintes de financement et de temps, à l'analphabétisme et à un manque de données sur les rôles assignés à chacun des sexes. Il présente un atelier sur la matrice de l'analyse comparative entre les sexes (MACS), un outil d'analyse comparative entre les sexes des projets de développement au niveau communautaire. Il est accompagné de documents de cours, d'études de cas et de notes à l'intention des animatrices et animateurs pour expliquer, planifier et appliquer la MACS. Des exercices pratiques aident les participantes et les participants à acquérir les compétences nécessaires pour présenter une MACS à un groupe communautaire. D'autres concepts de formation, qui varient en fonction du temps disponible, sont aussi proposés. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Williams, S. (1994). *The Oxfam gender training manual*, Oxford, Oxfam.**

Ce manuel expose les détails d'un atelier de formation sur les rapports sociaux entre les sexes, lequel vise à promouvoir un développement équitable pour les deux sexes. Les sujets abordés comprennent : 1) la sensibilisation aux différences entre les sexes et la prise de conscience, 2) la prise de conscience pour les femmes et les hommes, 3) les rôles assignés à chacun des sexes et les besoins, 4) les femmes dans le monde, 5) les rapports sociaux entre les sexes et le développement, 6) l'évaluation et la planification tenant compte de l'égalité entre les sexes, 7) les rapports sociaux entre les sexes et les enjeux mondiaux, 8) travailler avec des femmes et des hommes, 9) faire connaître la question des rapports sociaux entre les sexes, 10) les stratégies de changement et 11) les évaluations. On y trouve des documents de cours, des notes à l'intention des animatrices et animateurs ainsi que des formulaires d'activité aux fins d'orientation. Des études de cas qui facilitent l'acquisition de compétences y sont aussi fournies. Il s'agit d'un ouvrage utile aux professionnelles et professionnels des programmes qui souhaitent présenter un atelier de formation sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

---

## Recherche

---

### À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

**Akpalu, E.A., E. Ofei-Aboagye et H. Derbyshire (2000). *Gender Mainstreaming: Emerging Lessons from Ghana*, Londres, Gouvernement du Royaume-Uni, Social Development Department.**

Ce rapport s'inspire des discussions de l'atelier intitulé « Mainstreaming Gender: Lessons from Experience » (intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes : enseignements tirés de l'expérience) et décrit les principaux enseignements tirés d'expériences pratiques concernant l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes au Ghana. On y décrit les stratégies et les processus utilisés afin d'attirer l'attention sur les questions liées à l'égalité entre les sexes, ainsi que les contraintes auxquelles on s'est heurté. Les enseignements qui en ressortent sont abordés sous l'angle de la redéfinition des lois et de l'élaboration des politiques, de la recherche analytique en matière d'égalité entre les sexes, des données ventilées selon le sexe, des changements à apporter aux organismes pour assurer la mise en oeuvre des politiques et de la formation en matière d'égalité. On y donne des exemples de démarches d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les domaines du développement rural, de l'éducation, des techniques sanitaires et auprès de groupes où les hommes prédominent. Cette ressource utile est conçue pour aider les professionnelles et professionnels des politiques et programmes à intégrer les considérations liées à l'égalité entre les sexes à l'élaboration des politiques, à la planification, à la prestation de services et aux pratiques en milieu de travail.

**Ashworth, G. (1996). *Gendered Governance: An Agenda for Change*, New York, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).**

Ce document traite de l'absence d'égalité entre les sexes à divers niveaux de la gouvernance : ménages et familles, collectivité, administration locale, gouvernement national et gouvernement international. Il souligne la nécessité de soumettre les processus et structures de gouvernance à une analyse comparative entre les sexes afin d'éliminer les distinctions conventionnelles entre les sphères publique et privée. Il aborde la question de la représentation au sein des administrations locales et nationales et celle de la participation des femmes au processus décisionnel. En outre, il présente des exemples de femmes à l'origine de remèdes aux inégalités de la gouvernance ainsi que les orientations futures pour assurer l'égalité entre les sexes. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires, chercheuses et chercheurs et public.

**Commission on the Advancement of Women (CAW) (2000). *How Mainstreamed is Gender Mainstreaming?* Washington, American Council for Voluntary International Action, InterAction.**

Ce rapport examine brièvement les progrès de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes à la United States Agency for International Development (USAID), à la Banque mondiale et au Programme alimentaire mondial. Ces institutions y sont évaluées et les limites des efforts

d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans chaque organisme y sont abordées. Le rapport traite des lacunes de ces programmes relativement au manque de sensibilisation du personnel au plan d'action en faveur de l'égalité entre les sexes, de l'incapacité de tenir compte du point de vue des femmes et des hommes au niveau local des projets et de la nécessité d'analyser les sources d'inégalité et de concevoir une démarche plus stratégique pour tenir compte des considérations liées à l'égalité entre les sexes. Public cible : chercheuses et chercheurs, universitaires et public.

**Commonwealth Secretariat (2000). *Summary Report of the Commonwealth Secretariat Regional Workshop on Gender Mainstreaming, Antigua & Barbuda, du 2 au 4 mai 2000, London, Commonwealth Secretariat.***

Ce document, qui décrit un atelier sur l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes a porté tout particulièrement sur : 1) l'analyse comparative entre les sexes dans plusieurs pays des Antilles, 2) le renforcement des capacités d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes, 3) les mécanismes d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes et 4) l'évaluation des pratiques exemplaires d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes. On y présente des initiatives de sensibilisation aux différences entre les sexes et des défis à cet égard dans plusieurs pays des Antilles et on y formule des recommandations concernant les mesures à prendre. On y présente des concepts, des outils ainsi que des pratiques exemplaires d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes, ainsi que les obstacles à cette intégration. Le document sera utile aux chercheuses et chercheurs et aux universitaires ainsi qu'aux professionnelles et professionnels qui s'intéressent aux initiatives d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les pays du Commonwealth.

**Commonwealth Secretariat (2001). « Commonwealth Secretariat reviews gender mainstreaming efforts in the health sector », dans *Health Matters*, Londres, Commonwealth Secretariat.**

Ce bulletin examine divers sujets en rapport avec les femmes dans la santé à l'intérieur du Commonwealth. Cela comprend de l'information sur le travail du Groupe de soutien technique, et une attention particulière est portée aux femmes et à la santé. On y traite de la situation des infirmières en tant que chefs de file des soins de santé dans les Antilles et de la manière dont cette région aborde le problème de la migration du personnel médical. D'autres sujets y sont abordés, parmi lesquels un examen des efforts d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans le secteur de la santé. On y trouve également une section exhaustive sur le VIH et le sida dans le Commonwealth. Cette ressource intéressera les universitaires, les chercheuses et chercheurs, les professionnelles et professionnels des politiques et programmes ainsi que le grand public.

**Conseil de l'Europe (1999). *Actes de la Conférence sur « l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes : une chance pour le XXI<sup>e</sup> siècle »*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.**

Ce document présente les actes et les débats de la Conférence du Conseil de l'Europe qui s'est tenue à Athènes du 16 au 18 septembre 1999. On y trouve les principaux discours sur l'égalité entre les sexes et une description des projets d'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes. On y trouve aussi les recommandations des groupes de travail ainsi que les conclusions du rapporteur général. Un énoncé sur l'intégration de la perspective qui tient compte des différences entre les

sexes dans le processus de stabilisation de l'Europe du Sud-Est ainsi qu'une liste des participantes et participants y sont également présentés. Public cible : chercheuses et chercheurs, professionnelles et professionnels des politiques et programmes et universitaires.

**European League of Institutes of the Arts (2001). *Project Outcomes: Artemisia, Amsterdam, European League of Institutes of the Arts.***

Ce document aborde la question de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans l'enseignement supérieur de l'art et dans le domaine de la culture. On y examine un manuel provenant de l'European League of Institutes of the Arts. Celui-ci présente les résultats d'enquêtes pilotes, sert de guide en matière d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans le domaine de la culture et décrit comment mieux mettre l'accent sur l'égalité dans les projets européens qui examinent les aspects propres à chacun des sexes dans les programmes européens. On y souligne également les résultats du séminaire de Lisbonne (juin 2001) sur l'égalité entre les sexes dans les arts et l'enseignement supérieur. Public cible : chercheuses et chercheurs, professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires.

**Greig, A., Kimmel, M., et Lang, J. (2000). *Men, Masculinities and Development: Broadening our Work Towards Gender Equality*, New York, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).**

Dans ce document, on examine la masculinité et son rôle dans l'élaboration de programmes et dans l'égalité entre les sexes. Les définitions et utilisations de la masculinité y sont examinées en fonction des notions de pouvoir et de patriarcat, de production et de reproduction sociale, de gouvernance, de pauvreté, de violence et de conflit, de santé et de milieu de travail et d'organisation. Des idées y sont proposées pour aider les spécialistes à déterminer des possibilités d'intervention, notamment : 1) l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes et les cultures institutionnelles, 2) l'élaboration de politiques, 3) l'accent mis sur la socialisation et les jeunes, 4) les questions de classe et les autres déterminants de l'inégalité et 4) la sexualité. Le document intéressera les professionnelles et professionnels des politiques et programmes ainsi que les chercheuses et chercheurs qui s'intéressent à la masculinité et au rôle qu'elle joue dans les rapports entre les sexes.

**Gurumurthy, A. (1998). *Women's Rights and Status: Questions of Analysis and Measurement*, New York, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).**

Ce document présente divers cadres utilisés pour mesurer l'égalité entre les sexes. Il examine plus particulièrement 1) le cadre d'habilitation des femmes, 2) la formation du PNUD en matière d'intégration des femmes et 3) la démarche d'analyse socioéconomique selon le sexe. On y discute de l'analyse comparative entre les sexes et de la contribution de ces cadres à une plus grande égalité entre les sexes. Cette ressource s'adresse aux chercheuses et chercheurs, aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes ainsi qu'aux formatrices et formateurs qui s'intéressent aux approches relatives à l'évaluation de l'égalité entre les sexes.

**Hedman, B., Percuui, F. et Sundstrom, P. (1996). *Engendering Statistics: A Tool for Change*, Stockholm, Statistics Sweden.**

Ce livre décrit les diverses étapes de la production de statistiques sur chacun des sexes. Les différentes démarches stratégiques, depuis l'intégration des femmes dans le développement (IFD) jusqu'au genre et développement (GED), y sont résumées et certains enjeux conceptuels et principes clés sous-jacents y sont présentés. On fait également le tour des principales préoccupations liées à l'égalité dans divers secteurs de politiques — prise de décisions, vie économique, famille et ménage, lois, santé, violence, éducation et environnement. Le livre examine aussi : 1) les statistiques et les indicateurs de l'égalité entre les sexes, 2) la disponibilité et la qualité des données, particulièrement en fonction des problèmes et préjugés liés aux différents rôles des femmes et des hommes dans la société et 3) l'analyse et la présentation de statistiques sur chacun des sexes en fonction des problèmes de présentation et de diffusion des données. Un chapitre consacré à la formation à la statistique selon le sexe y propose des lignes directrices sur la tenue d'une séance de formation d'une semaine sur cette question. Public cible : statisticiennes et statisticiens, professionnelles et professionnels des politiques et programmes, formatrices et formateurs, universitaires et chercheuses et chercheurs.

**Organisation internationale du travail (OIT) (1999). *Gender Analysis and Planning*, Genève, OIT.**

Ce document décrit l'analyse comparative entre les sexes et la planification en matière d'égalité entre les sexes dans le contexte du travail de l'OIT. On y aborde cette analyse de façon à cerner : 1) la division du travail entre les femmes et les hommes, 2) l'accès et le contrôle des ressources et de leurs retombées, 3) les besoins des femmes et des hommes, 4) les contraintes et les possibilités dans le contexte socioéconomique et 5) la capacité des membres de l'OIT et d'autres organismes partenaires à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur de l'emploi. En outre, on y présente des stratégies de planification en matière d'égalité entre les sexes, telles que le renforcement des capacités, la participation active des femmes à leurs groupes et l'affectation de ressources humaines et matérielles suffisantes. Public cible : chercheuses et chercheurs et professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Longwe, S. H. (1995). « The Evaporation of Policies for Women's Advancement », dans *A Commitment to the World's Women: Perspectives on Development for Beijing and Beyond*, New York, Nations Unies, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).**

Ce document examine les diverses façons dont les politiques sur la promotion de la femme se volatilisent, même lorsqu'elles sont explicitement énoncées dans les lignes directrices et les règlements d'un organisme de développement typique. L'auteure soutient qu'en matière de promotion de la femme, la faible progression de la mise en oeuvre des politiques doit être considérée sous l'angle des intérêts communs de l'organisme de développement et du gouvernement du tiers-monde. Le processus qui mène à la disparition des politiques y est abordé en regard du patriarcat, et des exemples concrets sont fournis. Public cible : chercheuses et chercheurs, professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**McKinlay, R. (1993). *Gender Analysis of Policy*, Wellington (Nouvelle-Zélande), Ministry of Women's Affairs.**

On soutient, dans ce document, que l'analyse comparative entre les sexes est un des éléments constitutifs d'une analyse de politique de qualité, puisque de bons conseils en matière de politiques devraient tenir compte des conséquences qu'auront les changements de politiques sur les femmes et les hommes. Le processus d'élaboration des politiques y est examiné, tout comme le peu de considération accordé aux différences entre les sexes à diverses étapes de l'exercice. Un exemple d'indemnité à la suite d'un d'accident vient illustrer les problèmes qui découlent de cette approche. On y examine aussi les principaux enjeux qui intéressent les femmes dans divers secteurs d'activité, comment l'analyse comparative entre les sexes est réalisée, la méthodologie d'analyse comparative entre les sexes ainsi que les modèles permettant d'inclure toute la dimension des différences entre les sexes aux politiques. L'amélioration de l'analyse comparative entre les sexes en Nouvelle-Zélande y est aussi abordée. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Miller, C. et S. Razavi (1998). *Gender Analysis: Alternative Paradigms*, New York, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).**

Cette étude examine la somme croissante de travail sur l'analyse comparative entre les sexes, y compris de récentes approches, et en explique les points communs et les différences. Elle évalue les résultats de l'intégration de ces approches sous forme de trousseaux et de programmes de formation. Les principaux cadres conceptuels examinés comprennent : 1) le cadre des rôles de chacun des sexes, 2) le cadre de l'University College-London Department of Planning Unit (« modèle des triples rôles », 3) le cadre des relations sociales mis au point par l'Institute for Development Studies et 4) les approches économiques féministes, y compris les nouvelles approches classiques et les approches critiques. On y trouve aussi d'autres cadres d'analyse ou de formation. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Norvège. Ministère des Affaires étrangères (1999). *WID/Gender units and the experience of gender mainstreaming in multilateral organizations: "Knights on white horses?"*, Oslo, le Ministère.**

Ce rapport documente l'historique de l'institutionnalisation des considérations liées à l'égalité entre les sexes et du principe de l'intégration de la femme dans le développement depuis 1985 dans trois organismes multilatéraux, soit le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ainsi que la Banque mondiale. On y examine ces dossiers dans le contexte organisationnel et l'accent est mis sur l'évolution des politiques, les formes d'organisation et l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes. L'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes y est examinée à l'échelon national, au moyen d'exemples provenant de l'Ouganda, du Malawi et du Bangladesh. L'étude documente et évalue en outre l'efficacité du financement norvégien visant à consolider les considérations liées à l'égalité entre les sexes et à promouvoir l'intégration de la femme dans le développement au sein des organismes multilatéraux, et on y formule des recommandations concernant de futurs secteurs de soutien. Public cible : chercheuses et chercheurs ainsi que professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Mondesire, A. (1998). *Gender Mainstreaming in UNDP's Country Programmes, Global Experiences and Lessons Learned (avril 1998)*, New York, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).**

Les expériences d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes faites dans plusieurs pays ont été analysées dans ce rapport du PNUD pour faire mieux connaître la stratégie qui permet d'atteindre l'égalité entre les sexes. Cette évaluation examine les contraintes et les inconvénients des initiatives en faveur de l'égalité dans ces pays. Les démarches d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes, les dispositions institutionnelles des bureaux des pays du PNUD, la prestation du programme et l'affectation des ressources y sont résumées. On y aborde les capacités et contraintes relatives à des facteurs internes et externes, tels que l'exploitation et l'utilisation des ressources, l'information et les communications, les législations et politiques des gouvernements, les normes culturelles et le soutien institutionnel et organisationnel. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires et chercheuses et chercheurs.

**Oxfam (2000). *The Essential Element: Mainstreaming Gender – What Does it Mean?* Oxford, Oxfam.**

On retrouve, dans cette publication, de l'information sur les initiatives d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes prises par Oxfam. Voici les buts de ces initiatives dans différents pays : 1) accroître la participation des femmes à la population active dans les Andes, 2) modifier le déséquilibre entre les sexes dans des villages ruraux du Kosovo, 3) intégrer l'égalité entre les sexes dans la distribution de l'assistance au Bangladesh, 4) intégrer le point de vue des femmes et des hommes dans un projet de santé communautaire en Écosse et 5) renforcer les capacités d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes au sein du personnel d'un programme en Asie de l'Est. L'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans le travail des ressources humaines ainsi que les principaux éléments de cette intégration sont brièvement abordés. Cette publication intéressera les professionnelles et professionnels des politiques et programmes, les universitaires ainsi que les chercheuses et chercheurs qui s'intéressent aux projets d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes.

**Rowan-Campbell, D. (1995). « National Mechanisms for Women, A Balancing Act », dans *A Commitment to the World's Women: Perspectives on Development for Beijing and Beyond*, New York, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).**

Cet article examine le rôle qu'ont joué les mécanismes nationaux dans la modification de la situation des femmes dans divers pays. En particulier, on indique que c'est grâce à eux qu'on a réussi à donner des cadres à un centre de coordination de la condition féminine au sein de gouvernements et d'organismes nationaux. L'auteure soutient qu'il faut en faire davantage pour que les mécanismes nationaux continuent sur leur lancée et favorisent les changements. Elle traite du contexte de défi et des mécanismes nationaux en tant qu'agents de changements, particulièrement sur les plans de la formation d'alliances, de l'acquisition de compétences, de l'édification de structures et du langage opérationnel. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, chercheuses et chercheurs, universitaires et grand public.

**Sawyer, M. (1996). *Femocrats and Ecorats: Women's Policy Machinery in Australia, Canada and New Zealand*, New York, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social.**

Ce document, qui met l'accent sur le niveau national, présente des études de cas des mécanismes politiques pour les femmes en Australie, au Canada et en Nouvelle-Zélande. L'auteure examine les origines de ces mécanismes, ainsi que les traditions et les structures politiques propres à ces trois pays. Elle se demande dans quelle mesure les fonctionnaires féministes peuvent contribuer au ressourcement du mouvement féministe et elle insiste sur l'importance d'un mouvement féministe bien organisé en tant que base politique efficace de la politique féministe. L'importance de l'introduction et de l'enracinement, dans la fonction publique, de la responsabilisation à l'égard des résultats en matière d'égalité entre les sexes est examinée dans chacune des études de cas. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, chercheuses et chercheurs, universitaires et public.

**Schalkwyk, J. (1996). *Mainstreaming: A Strategy for Achieving Equality Between Women and Men: A Think Piece*, Stockholm, Swedish Agency for Development Cooperation (SIDA).**

Ce document de travail traite du concept de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes et présente une série de questions souvent posées au sujet des stratégies d'intégration. Il porte tout particulièrement sur les femmes en tant que groupe hétérogène et sur l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes en tant que point de départ pour éliminer les autres inégalités fondées sur la classe, la race, l'âge et la religion. Il définit l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes ainsi que les buts et objectifs de la stratégie d'intégration. La section sur les questions souvent posées vise à dissiper des idées fausses très répandues au sujet de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes et du rôle des femmes dans le contexte des initiatives d'intégration. Public cible : universitaires, chercheuses et chercheurs et public.

**Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) (2000). *Gender mainstreaming in WES (water, environment and sanitation)*, New York, UNICEF.**

Ce document présente l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes et son rôle dans le cadre de l'eau, de l'environnement et de l'assainissement. On y dénombre dix points d'importance qui permettent de vérifier s'il y a égalité entre les sexes. Ces points comportent des sujets comme les besoins et les intérêts, l'examen des problèmes liés aux différences entre les sexes et l'équilibre entre les sexes dans la prise de décisions. On y trouve également des exemples d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes au Lesotho et au Népal. Cette ressource s'adresse aux chercheuses et chercheurs ainsi qu'aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui s'intéressent à l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes à l'UNICEF.

**Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (1998). *Building Capacity for Gender Mainstreaming: UNDP's Experience*, New York, PNUD.**

Ce rapport examine le programme d'aide au renforcement de la capacité du PNUD pour l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes. On y présente le contexte et les objectifs du programme et les initiatives du PNUD pour mettre en oeuvre une stratégie d'intégration

des considérations liées à l'égalité entre les sexes, par exemple la consolidation d'un réseau de centres de coordination de l'égalité, l'affectation de ressources à la promotion de la femme, un programme mondial d'égalité entre les sexes et d'autres encore. On y examine l'évolution de l'approche d'apprentissage, de consultation et d'information ainsi que les autres éléments principaux de la méthodologie de celle-ci. Les principaux thèmes de cette approche y sont aussi abordés : 1) l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes, 2) les rapports sociaux entre les sexes et l'analyse économique, 3) les compétences en matière de processus et d'action sociale, 4) les points d'entrée dans le programme et le projet d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes, 5) les systèmes d'information et 6) la planification stratégique et l'élaboration de stratégies d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes pour les bureaux des pays. On y présente les leçons tirées au sujet des contraintes organisationnelles et de l'élaboration d'un cadre pour le renforcement des capacités ainsi que les orientations futures du programme. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (1998). *Tracking Gender Mainstreaming in MDGD Activities*, New York, PNUD.**

On examine, dans ce document, la situation de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les sous-programmes de la Division du renforcement de la gestion et de la gouvernance (DRGG) des Nations Unies, la façon dont les rapports sociaux entre les sexes sont pris en considération dans les sous-programmes et les raisons pour lesquelles ils ne le sont pas dans toutes les activités de la DRGG. Les éléments fondamentaux dont ont besoin les membres du personnel pour intégrer les considérations liées à l'égalité entre les sexes sont les suivants : 1) une prise de conscience de l'importance des enjeux liés à l'égalité entre les sexes, 2) un engagement à s'occuper des enjeux liés à l'égalité entre les sexes, 3) la capacité de formuler des questions tenant compte des sexes, 4) la capacité de procéder à une analyse comparative entre les sexes, 5) la capacité d'appliquer les conclusions de l'analyse comparative entre les sexes et 6) la capacité de procéder à un suivi et à une évaluation systématiques. On y trouve aussi des listes de contrôle qui permettent d'évaluer l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les activités des sous-programmes. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (1999). *Gender Mainstreaming*, New York, PNUD.**

Ce document traite de l'approche d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes adoptée par le PNUD, laquelle est axée sur le processus décisionnel. On y examine en détail l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes et les changements organisationnels visant à rendre le PNUD plus efficace pour ce qui est d'atteindre des objectifs précis dans le cadre de son mandat concernant un développement humain durable, en particulier l'égalité entre les sexes en tant que priorité politique. On y décrit l'approche d'apprentissage, de consultation et d'information (ACI) du PNUD par rapport à l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes ainsi que sa méthodologie, tout comme les six thèmes de l'ACI, les fonctions de l'équipe d'animation et les systèmes d'ateliers. En outre, le document traite des obstacles organisationnels à l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes, des conclusions et des futures mesures à prendre. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) (2000). *Building Partnerships Through Equality: UNHCR Good Practises on Gender Mainstreaming*, New York, HCR.**

Ce document fournit de l'information sur les programmes d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes conçus par le HCR et ses partenaires. Il s'agit : 1) du réseau régional d'égalité entre les sexes dans les Amériques, 2) de la planification axée sur la population, 3) de l'égalité entre les sexes dans les droits fonciers au Guatemala, 4) des gardiennes en Tanzanie, 5) de la détermination du statut de réfugié, 6) des réseaux expérimentaux d'apprentissage des jeunes femmes, à Mostar, en Bosnie-Herzégovine, 7) des soins de santé liés à la fonction reproductrice en Azerbaïdjan, 8) de l'éducation des filles réfugiées afghanes et 9) des centres Magsaysay pour femmes établis par le HCR. Le document traite des réalisations, plans et leçons de chacun de ces programmes. Il intéressera les professionnelles et professionnels des politiques et programmes ainsi que les chercheuses et chercheurs qui s'intéressent à divers programmes d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes.

**Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCNUR) (2001). *Gender Dimensions of Racial Discrimination*, Genève, HCNUR.**

Ce document donne un aperçu des principaux problèmes qui se trouvent à la croisée de la discrimination raciale et de la discrimination sexuelle dans des cas de violence fondée sur les différences entre les sexes, de pauvreté, de trafic de personnes, de conflits armés ainsi que dans les domaines de l'éducation, du marché du travail, de la santé et de la prise de décisions. Le problème de la discrimination raciale et de la discrimination sexuelle y est abordé sous l'angle de la forme, du contexte, des conséquences de la violation, de même que de la disponibilité des procédures de recours et de réparation et leur accessibilité. On y trouve un survol historique des efforts déployés par les Nations Unies pour combattre la discrimination raciale et la discrimination sexuelle. On y présente des recommandations en faveur du changement. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires, chercheuses et chercheurs et autres professionnelles et professionnels.

**Banque mondiale (1995). *Toward Gender Equality: The Role of Public Policy*, Washington, Banque mondiale.**

Cet ouvrage examine la persistance des inégalités entre les sexes dans l'affectation des ressources, plus particulièrement dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'emploi. Les inégalités entre les sexes qui entravent la croissance y sont abordées sous l'angle de l'affectation des ressources dans les ménages, du capital humain ainsi que de l'accès aux biens et aux services. Enfin, on y étudie l'importance de la politique publique dans la modification du cadre juridique, la promotion de l'égalité entre les sexes, la réduction de l'écart entre les sexes et le travail en concertation. Cette ressource s'adresse aux chercheuses et chercheurs ainsi qu'aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui s'intéressent à la politique publique et à son rôle dans la promotion de l'égalité entre les sexes.

**Banque mondiale (1999). *Gender Equality: The Right Thing for Business*, Washington, Banque mondiale.**

Cette transcription présente un exposé de Michael Cook, PDG de Deloitte & Touche, sur l'égalité entre les sexes au sein de son organisation et sur les défis liés à l'atteinte de l'égalité. Il aborde les

inégalités vécues par les femmes, telles que le plafond de verre, le fort taux de roulement chez les femmes et l'absence de politiques tenant compte des besoins des femmes relativement à la maternité ainsi que les ramifications de cette lacune pour l'entreprise. Il explique les changements ultérieurs apportés pour tenir compte des besoins particuliers des femmes et pour assurer ainsi leur pleine participation pour ce qui est du recrutement, des promotions et des nouvelles clientèles. Une transcription des questions posées par l'auditoire et des réponses du conférencier est aussi fournie. Public cible : public, professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires et chercheuses et chercheurs.

**Woroniuk, B., J. Schalkwyk et H. Thomas (1997). *Overview: Gender equality and emergency assistance/conflict resolution*, Stockholm (Suède), Association suédoise de développement international, Division de l'aide humanitaire.**

Le but de ce survol est de faciliter la mise en oeuvre d'une perspective qui tienne compte des différences entre les sexes dans le secteur des secours d'urgence ou celui de la résolution de conflits. On établit un point de départ pour l'analyse au lieu de faire une présentation exhaustive de toutes les conséquences de l'intégration de l'égalité entre les sexes dans ce secteur. Des exemples précis sont donnés afin d'encourager une exploration plus poussée des possibilités de programmation. Ces exemples comprennent la nourriture en tant qu'élément de secours aux sinistrés, l'aide aux réfugiés et la démobilisation des militaires. Le document contient également d'importantes citations. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Woroniuk, B., H. Thomas et J. Schalkwyk (1996). *Gender equality action plans, A think piece*, Stockholm (Suède), Agence suédoise de coopération internationale au développement.**

Ce document de travail examine le processus d'élaboration des plans d'action et les principaux problèmes liés à leur mise en oeuvre. On y passe en revue les forces et les faiblesses de stratégies données que des organismes de coopération au développement ont utilisées jusqu'à présent. On y décrit en outre les secteurs qui doivent être améliorés ainsi que des initiatives particulières servant à l'évaluation et à l'apprentissage. Une bibliographie exhaustive de documents pertinents y est aussi présentée. Cet outil est utile pour les universitaires, les chercheuses et chercheurs ainsi que les professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui s'intéressent à l'élaboration de plans d'action visant à promouvoir l'égalité entre les sexes.

## À L'ÉCHELLE NATIONALE

**Clark, W. (2001). *Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes 2000*, Ottawa, Statistique Canada.**

Ce document contient des données sur les indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes au Canada sur les plans du revenu, du travail et de l'apprentissage. Une ventilation des indices de l'égalité entre les sexes est fournie pour les années 1986, 1991, 1994 et 1997. Les indices comprennent le revenu total, le revenu total après impôt, les gains totaux, le travail rémunéré par rapport au travail non rémunéré et la formation. Des tableaux et graphiques y présentent des données et la question de la diminution de l'écart entre les sexes y est abordée. Public cible :

professionnelles et professionnels des politiques et programmes, chercheuses et chercheurs, universitaires et public.

**Agence canadienne de développement international (ACDI) (2000). *Study of Gender Mainstreaming in the Caribbean*, Ottawa: ACDI.**

Ce document décrit et analyse la façon dont divers pays des Antilles ont institutionnalisé la responsabilité de l'égalité entre les sexes dans l'ensemble des activités gouvernementales. Il examine l'efficacité et l'incidence de ces initiatives d'intégration des considérations liées à cette égalité. Il décrit aussi les mécanismes d'intégration du point de vue des femmes et des hommes, par exemple la formation à la sensibilisation à l'égalité, les comités interministériels, les responsables de l'égalité et les instruments et processus de planification. Il donne un aperçu des limites et défis de ces pays, à savoir la volonté et l'engagement politiques, l'absence de compréhension de la question de l'égalité et des ressources inadéquates. En outre, il présente les facteurs qui favorisent l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes, ainsi que les orientations futures. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires et chercheuses et chercheurs.

**Family Health International (FHI) et USAID (1997). *Through a Gender Lens: Resources for Population, Health and Nutrition Projects*, New York, FHI.**

Ce document passe en revue les méthodologies et modèles actuels qui permettent d'intégrer le point de vue des femmes et des hommes dans les initiatives de développement de la U.S. Agency for International Development (USAID). Il a pour but de formuler des recommandations préliminaires et d'amorcer des discussions entre les personnes oeuvrant dans le secteur de la population, de la santé et de la nutrition (PHN) au sujet de leurs besoins précis en matière d'égalité et de la façon d'adapter les méthodes et modèles courants pour y répondre. Il traite de l'importance de l'intégration des enjeux liés à l'égalité entre les sexes dans les projets PHN. Le document illustre les principales idées nécessaires à la compréhension de l'incidence des rapports sociaux entre les sexes sur les projets PHN et il fournit une liste de documents clés qui pourraient être utiles et importants pour le travail PHN. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes et chercheuses et chercheurs.

**Horne, T., L. Donner et W. Thurston (1999). *Invisible Women: Gender and Health Planning in Manitoba and Saskatchewan and Models for Progress*, Winnipeg, Santé Canada, Centre d'excellence des Prairies pour la santé des femmes.**

Ce document présente une étude qui a permis d'élaborer des cadres d'évaluation afin d'analyser les besoins et des documents concernant le régime de santé. On y examine les particularités propres à chacun des sexes dans l'évaluation des besoins locaux en matière de santé, la formulation de données ventilées selon le sexe et la mésinformation en ce qui a trait aux besoins des femmes en matière de santé. On y étudie de plus près des éléments comme l'évidence que la santé des femmes est une priorité, la reconnaissance du contexte et des facteurs déterminants de la santé des femmes, les approches par rapport aux problèmes de santé des femmes et l'accessibilité aux soins de santé. Des documents et des entrevues avec des représentantes et représentants d'organismes régionaux de santé y sont évalués et analysés, et des conclusions ainsi que des recommandations formulées. Il y est aussi question de stratégies pour améliorer l'analyse comparative entre les sexes et la réceptivité à l'égard de l'égalité en regard des lignes directrices et des outils de l'analyse comparative entre les

sexes, de l'égalité des sexes et des modèles de planification, en matière de santé, qui tiennent autant compte des femmes que des hommes. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes ainsi que chercheuses et chercheurs.

**ICA, Business and Professional Women International (1999). *Mainstreaming and Business Success in the Private Sector*, Genève, Business and Professional Women International (ICA).**

Ce document présente des exemples d'initiatives d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans des entreprises du Royaume-Uni, de l'Union européenne et de l'Amérique du Nord. On y décrit brièvement les programmes, les objectifs et les résultats de diverses sociétés : Littlewoods, British Telecom, Winterthur de Suisse, Banque de Montréal, Catalyst, Motorola et NIKE. On y aborde des enjeux comme la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, le fait de permettre aux membres du personnel d'établir leur propre régime de travail, la prise en considération des besoins des femmes, une plus grande diversité chez le personnel et la promotion des femmes à des postes de gestion. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, chercheuses et chercheurs et public.

**Centre de recherches pour le développement international (CRDI) (1998). *L'analyse Genre, un outil de recherche*, Ottawa, CRDI.**

Ce document examine l'analyse comparative entre les sexes en tant qu'important outil de recherche pour parvenir à un développement équitable et durable. Il définit les particularités propres à chacun des sexes, les rôles de chacun des sexes et l'analyse comparative entre les sexes, et traite de l'importance des particularités propres à chacun des sexes dans la recherche. La qualité de la recherche et son application réelle y sont aussi abordées. Cette ressource s'adresse aux chercheuses et chercheurs ainsi qu'aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui s'intéressent à l'analyse comparative entre les sexes en tant qu'outil de recherche.

**Janzen, B.L. (1998). *Women, Gender and Health: A Review of Recent Literature*, Winnipeg, Santé Canada, Centre d'excellence des Prairies pour la santé des femmes.**

Cette étude présente un survol général et une synthèse des récents documents de recherche portant sur ce qui influe le plus, psychologiquement et socialement, sur la santé des femmes. On s'y penche sur la variabilité de la santé chez les femmes, et une attention particulière est portée à la diversité de l'état de santé des femmes suivant les principaux rôles qu'elles jouent dans la société. Les problèmes de santé des femmes âgées, des femmes autochtones, des immigrantes et des réfugiées y sont soulignés. On y passe également en revue la recherche sur les différences entre les femmes et les hommes par rapport à divers indicateurs de santé et de mauvaise santé. On y aborde aussi les lacunes générales en matière de connaissances sur la santé des femmes, particulièrement dans le contexte canadien. Cette ressource s'adresse aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes, aux professionnelles et professionnels de la santé ainsi qu'aux chercheuses et chercheurs qui s'intéressent à la santé des femmes et aux rôles sociaux.

**Juteau, D. (2000). « Patterns of Social Differentiation in Canada: Understanding their Dynamics and Bridging the Gaps », dans *Analyse de politiques*, vol. XXVI.**

Cet article soutient que la différenciation sociale constitue un outil conceptuel efficace pour comprendre les liens entre la dissemblance et la polarisation et entre la différence et l'inégalité.

L'auteure met l'accent sur les processus fondés sur l'économie et les processus normatifs qui constituent la différenciation sociale au Canada. Elle documente l'âge, les inégalités sexuelles et raciales liées spatialement et elle examine les mécanismes qui sous-tendent ces tendances. Elle examine les liens entre les politiques gouvernementales, la différenciation sociale et la production et la réduction de l'inégalité sociale. Enfin, elle laisse entendre que la réduction des disparités socioéconomiques est le meilleur outil pour dissocier la dissemblance de la polarisation. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires et chercheuses et chercheurs.

**Centre d'excellence pour la santé des femmes des Maritimes (1999). *Synthesis Papers – Made to Measure: Designing Research, Policy and Action Approaches to Eliminate Gender Inequality, National Symposium, Halifax, Santé Canada, Centre d'excellence pour la santé des femmes des Maritimes.***

Cette compilation de documents de recherche met l'accent sur la promotion de l'égalité entre les sexes du point de vue de la santé des femmes. Il y est question du fondement de l'égalité entre les sexes, de l'amélioration de la santé des femmes et des approches stratégiques de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes. Les titres de la compilation comprennent :

- 1) *Women and Social Reform*
- 2) *Gender Equality in the Genuine Progress Index*
- 3) *Measuring Genuine Progress*
- 4) *Gender Equity: An International Perspective*
- 5) *Social Justice and Women's Health: A Canadian Perspective*
- 6) *The Legal System and its Impact on Women's Health: A largely uninvestigated terrain*
- 7) *The Social Determinants of Health – Equity across the Life-span*
- 8) *Building Alliances to Improve Women's Occupational Health*
- 9) *Shaping Women's Health Research: Scope and Methodologies*
- 10) *Organizational Approaches to Building Gender Equity*
- 11) *Centering Women's Diverse Interests in Health Policy and Practice*
- 12) *Will the Canadian Government's Commitment to use a Gender Based Analysis Result in Public Policies reflecting the Diversity of Women's Lives?*
- 13) *Equity and Diversity Approaches for Women Caregivers: The Impact of Health Reform*

Public cible : chercheuses et chercheurs, professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires et public.

**McCann, B. (1998). *Création de liens : Examen des projets de services d'infrastructure tenant compte de l'intégration de la femme, Ottawa, Agence canadienne de développement international (ACDI).***

Cette étude passe en revue plusieurs projets bilatéraux d'infrastructure de l'ACDI, réalisés entre 1990 et 1996, qui prévoyaient des interventions spécifiques fondées sur le sexe. Le document tient compte du point de vue des femmes et des hommes en matière de planification, de mise en oeuvre et de résultats de quatre services d'infrastructure : 1) l'eau, l'irrigation et l'assainissement, 2) les transports, 3) l'énergie et 4) les technologies de l'information et des communications. On y examine les détails de plusieurs projets dans chacun des services en fonction de la promotion de l'égalité et de l'intégration des femmes dans le développement (IFD) et de la prise en considération de l'IFD

dans toutes les décisions liées aux projets. On y traite de la méthodologie et des incidences et conclusions par rapport aux résultats et à l'efficacité du projet. Ce document intéressera tout particulièrement les professionnelles et professionnels des programmes et politiques qui souhaitent élaborer des projets dans un contexte d'intégration des femmes au développement.

**Association nationale de la femme et du droit (ANFD) (1999). *Gender Analysis of Immigration and Refugee Protection Legislation and Policy*, Ottawa, ANFD.**

Ce document traite du rôle joué par l'expérience des femmes immigrantes et réfugiées et par l'analyse comparative entre les sexes dans le processus de consultation législative. Il aborde des questions comme 1) la participation des femmes et l'application de l'analyse comparative entre les sexes à l'immigration pour assurer la protection des personnes réfugiées, 2) le sexe d'une personne et les questions d'ordre familial dans le contexte de l'immigration et de la protection des personnes réfugiées, 3) les orientations politiques par rapport à la situation économique et à la participation au marché du travail des femmes immigrantes et réfugiées, 4) la prévention et la contestation de la violence et 5) la protection des femmes réfugiées. Il examine comment les orientations politiques proposées ne tiennent pas suffisamment compte des circonstances et des besoins actuels des femmes immigrantes et réfugiées au Canada. Il présente des recommandations concernant l'élaboration de politiques. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes et chercheuses et chercheurs.

**Peters, N. (2000). *Gender Mainstreaming in Development Organizations: A summary of mainstreaming components with examples from Nepal*, Ottawa, Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI) Asie.**

Ce manuel examine l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans le cadre du processus de développement organisationnel. Il décrit la façon dont les préoccupations sur le plan de l'organisation et des retombées pour chacun des sexes peuvent être intégrées dans les composantes institutionnelles et opérationnelles : 1) vision et mission, 2) politiques et stratégies en matière d'égalité entre les sexes, 3) structure organisationnelle, 4) responsabilisation, 5) voies de communication, 6) capacité d'apprentissage institutionnel, 7) affectation des ressources financières, 8) gestion des ressources humaines, 9) cadres d'analyse comparative entre les sexes, 10) cadres tenant compte des différences entre les sexes, 11) mandats et 12) évaluation de la conception et de la planification de projets. Chaque élément comprend un résumé des facteurs clés, des exemples concrets d'activités d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes menées au Népal, ainsi qu'une série de questions d'évaluation. On trouve aussi dans ce manuel une liste des défis fréquents que doivent relever les organisations qui tentent d'intégrer les considérations liées à l'égalité entre les sexes, ainsi que des façons pour les organisations de venir à bout plus efficacement des résistances. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Ponee, D. (1998). *Treating women differently*, Ottawa, Santé Canada.**

Ce document traite de l'interaction entre les rapports sociaux entre les sexes, la recherche et la politique fédérale dans le secteur de la santé au Canada et examine la façon dont les politiques fédérales actuelles façonnent la recherche sur la santé des femmes, particulièrement en regard de l'institutionnalisation de l'égalité entre les sexes et de l'adoption de politiques fondées sur les rapports sociaux entre les sexes. De même, il cerne l'incidence de la recherche sur la santé des

femmes sur la politique fédérale ainsi que les enjeux et défis entourant la recherche et la politique, particulièrement dans le contexte de l'égalité et des déterminants sociaux et économiques de la santé. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Saulnier, C., et Skinner, E. (1999). *Gender equity lens resource document*, Halifax, Santé Canada, Centre d'excellence pour la santé des femmes des Maritimes.**

Ce document est une bibliographie annotée qui recense et décrit diverses sources d'information sur le projet d'optique tenant compte des différences entre les sexes du Centre d'excellence pour la santé des femmes des Maritimes (CESFM). Des textes accompagnent les sources citées, pour permettre d'élaborer des outils d'analyse comparative entre les sexes, d'assurer l'égalité entre les sexes et le développement international et de fournir de l'information sur les particularités propres à chacun des sexes et sur la santé. Le document fournit des références à des outils d'analyse comparative entre les sexes et à des secteurs de politique particuliers comme la loi, le travail, l'éducation et la santé. Il indique aussi des sources d'information concernant la formation, la stratégie et la réforme des politiques. Cet outil de référence s'adresse aux professionnelles et professionnels ainsi qu'aux universitaires qui s'intéressent à la recherche sur l'analyse comparative entre les sexes.

**Statistique Canada (2000). *Les femmes et les hommes au Canada : un aperçu statistique*, Ottawa, Statistique Canada.**

Ce document présente des données sur chacun des sexes dans un large éventail de domaines, notamment la population, la famille, la santé et la sécurité, l'éducation et l'alphabétisation, le travail rémunéré et non rémunéré, de même que la répartition des postes de pouvoir. Cette ressource s'adresse aux chercheuses et chercheurs, aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes ainsi qu'au grand public qui s'intéressent aux données ventilées selon le sexe dans ces domaines.

<http://www.swc-cfc.gc.ca/publish/textf.html>

**Williams, W. (automne 1999). « L'analyse comparative entre les sexes : saura-t-elle améliorer la condition des femmes? », dans *Le Réseau*, Winnipeg, Santé Canada, Réseau canadien pour la santé des femmes.**

Ce document introduit brièvement l'analyse comparative entre les sexes (ACS) : ce qu'elle est, son historique, des exemples de son utilisation dans les programmes gouvernementaux et son orientation future. Il décrit certaines des préoccupations concernant l'ACS, particulièrement par rapport à l'inclusion de la diversité de notre population et à l'utilisation d'un langage non sexiste dans l'analyse. Il soulève des questions concernant l'utilisation de l'analyse comparative entre les sexes dans les ministères et organismes fédéraux et la façon dont le gouvernement en assurera le succès. Public cible : public, chercheuses et chercheurs, professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

---

## Évaluation

---

### A L'ECHELLE INTERNATIONALE

**Barbarie, A. (1998). *ECD Working Paper No. 3: Indonesia's National Evaluation System*, Washington, Banque mondiale.**

Il est question, dans ce document, du développement de la capacité d'évaluation (*evaluation capacity development [ECD]*) en Indonésie et, en particulier, des principaux facteurs de réussite qui caractérisent l'exercice. La partie I présente une introduction, notamment un survol du développement de la capacité d'évaluation en Indonésie, un résumé des principaux facteurs de réussite et un condensé des leçons retenues. La partie II examine de façon plus détaillée chacun des principaux facteurs de réussite et les leçons qu'on a tirées de l'exercice. On y propose également une liste de lectures suggérées. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Irlande. Department of Justice, Equality and Law Reform (2000). *Gender Impact Assessment Guidelines for the National Development Plan*, Dublin, le Department.**

L'engagement du Department of Justice, Equality and Law Reform en faveur de l'égalité entre les sexes est énoncé dans ce document. Il y est tout particulièrement question des lignes directrices relatives à l'évaluation des répercussions sur les femmes et les hommes et de l'application de ces lignes directrices. Les secteurs d'application comprennent les programmes d'action, les compléments de programmes ainsi que le choix, le suivi et l'évaluation de projets. On y offre de l'aide concernant l'application des lignes directrices ainsi que des formulaires d'évaluation des répercussions des programmes sur les femmes et les hommes. On y trouve aussi un exemple pratique d'une évaluation des répercussions sur les femmes et les hommes. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Estrella, J. et J. Gaventa (1998). *Who counts reality? Participatory monitoring and evaluation: A literature review*, Brighton (Royaume-Uni), Institute of Development Studies.**

Cette ressource est une analyse bibliographique des expériences de suivi et d'évaluation participatifs dans divers pays du monde. On y examine le recours au suivi et à l'évaluation participatifs dans différents contextes et avec divers partenaires — organisations non gouvernementales, donateurs, établissements de recherche, gouvernements, groupes de personnes et communautés. On y présente les principaux principes du suivi et de l'évaluation participatifs ainsi que leur application à diverses fins. On y trouve aussi des outils et des méthodes utilisés, y compris des méthodes participatives d'apprentissage, ainsi que des approches davantage conventionnelles. Enfin, le document fait état des principaux enjeux et des grands défis qui se dégagent de la documentation, et on y trouve d'éventuels domaines où mener de futures recherches. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, chercheuses et chercheurs ainsi qu'universitaires.

**Guijt, I. et J. Gaventa (1998). *Participatory Monitoring and Evaluation: Learning from Change*, Brighton (Royaume-Uni), Institute of Development Studies.**

Ce document d'information stratégique décrit brièvement l'approche du suivi et de l'évaluation participatifs qui fait appel à la population locale, à des organismes de développement et à des décideurs qui déterminent, de concert, comment mesurer les progrès. On y examine les différences entre le suivi et l'évaluation participatifs et les approches conventionnelles de suivi et d'évaluation en regard de qui planifie et gère le processus, du rôle des intervenantes et intervenants principaux et de la façon de mesurer les réussites. On y trouve en outre des exemples d'application pratique du suivi et de l'évaluation participatifs en Zambie, aux États-Unis, en Colombie et au Royaume-Uni. D'autres sujets y sont abordés, notamment l'appui au processus, le choix des meilleurs indicateurs et les conséquences pour les organismes de développement. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Organisation internationale du travail (1995). *Directives pour l'intégration des questions de genre dans la conception, le suivi et l'évaluation des programmes et des projets de l'OIT*, Genève, OIT.**

Ces directives ont pour objet de fournir au personnel de l'Organisation internationale du travail (OIT) les concepts et les instruments analytiques lui permettant d'intégrer les questions relatives aux femmes et à l'égalité dans la conception, le suivi et l'évaluation des programmes de cette organisation. Une description du cadre conceptuel ainsi que la stratégie de l'OIT en faveur de l'égalité entre les travailleuses et les travailleurs y sont présentées. On y explique comment il est possible de tenir compte efficacement des enjeux qui intéressent les travailleuses dans le cadre des activités de l'OIT par l'utilisation de l'analyse comparative entre les sexes et de la planification. Un bref survol de quatre normes internationales du travail qui revêtent une importance primordiale pour les femmes y est aussi présenté. Une série de listes de contrôle permettent d'évaluer plus facilement la façon dont on tient compte des considérations touchant l'égalité entre les sexes dans la planification et la conception de programmes et des enjeux liés à l'égalité entre les sexes pour le suivi et l'évaluation. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires et chercheuses et chercheurs.

**Organisation internationale du travail (1998). *Guide d'utilisation du système de l'OIT pour le suivi de la mise en oeuvre, l'évaluation et la présentation de rapports (MERS)*, Genève, OIT.**

Ce guide décrit le système pour le suivi, la mise en oeuvre, l'évaluation et la présentation de rapports (MERS) de l'OIT, un cadre conceptuel à utiliser pour planifier et déterminer toutes les activités de cette organisation. Chaque composante du MERS y est décrite, ainsi que les responsabilités des gestionnaires à chacune des phases et les lignes directrices pour atteindre les objectifs. On y explique la planification et l'élaboration des sous-programmes, lesquels comprennent la détermination et l'évaluation des problèmes, l'établissement d'objectifs, d'indicateurs de rendement, de résultats et d'activités. Des exemples de planification de sous-programmes y sont fournis pour les équipes techniques, administratives et multidisciplinaires, ainsi que pour les bureaux extérieurs, tout comme des formats pour la mise en oeuvre et l'évaluation de sous-programmes. Public cible : professionnelles et professionnels des programmes.

**Japanese International Cooperation Agency (JICA) (1999). *Evaluation Bulletin (November 1999): A milestone in gender mainstreaming of JICA's cooperation*, Tokyo, JICA.**

Ce document décrit une étude d'évaluation sur l'IFD (intégration des femmes dans le développement) et l'égalité des sexes dans le travail de coopération de la JICA au Sri Lanka. L'évaluation porte sur cinq secteurs différents : 1) le développement agricole et rural, 2) la formation industrielle et technique, 3) l'atténuation de la pauvreté, 4) l'amélioration de la santé et de la situation médicale et 5) le perfectionnement de l'enseignement. L'efficacité, l'impact, la pertinence et la viabilité des projets de ces secteurs sont examinés. Le document résume les politiques et stratégies d'IFD et d'égalité entre les sexes d'autres donateurs. Il présente les leçons tirées ainsi que des recommandations concernant de futurs projets. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires et chercheuses et chercheurs.

**Mackay, K. (1998). *ECD Working Paper No. 3: Indonesia's National Evaluation System*, Washington, Banque mondiale.**

Il est question, dans ce document, du développement de la capacité d'évaluation (*evaluation capacity development [ECD]*) en Australie et, en particulier, des principaux facteurs de réussite qui caractérisent l'exercice. On y traite des origines et des étapes du développement ainsi que du développement de la capacité d'évaluation. Les facteurs de réussite et les obstacles à la réussite y sont abordés à la lumière de ce qui a été efficace et pourquoi. Les activités de développement en cours, les perspectives et les conclusions de l'expérience australienne y sont passées en revue. On y examine également ce que cela implique pour la Banque mondiale. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Odame, H. (2000). *Engendering the Logical Framework, The Netherlands, International Service for National Agricultural Research (ISNAR)*.**

Ce document traite du cadre logique, un outil analytique servant à planifier, surveiller et évaluer des projets. Il décrit un problème important lié à l'utilisation courante de ce cadre, soit le fait de ne pas tenir compte des différences entre les sexes, et il propose des moyens d'y intégrer la notion d'égalité entre les sexes.. La matrice du cadre logique en tant qu'outil de suivi et d'évaluation, ainsi que l'analyse comparative entre les sexes en tant qu'élément du cadre logique, y sont examinées. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes, universitaires, chercheuses et chercheurs et public.

**Peck, L. (1998). *Evaluating Gender Equality – Policy and Practise: An Assessment of Sida's evaluations in 1997-1998*, Stockholm, Swedish Agency for Development Cooperation (SIDA).**

Ce rapport examine la façon dont l'égalité entre les sexes est prise en considération dans les évaluations de la SIDA. Il présente une discussion théorique sur le quand, le comment et les circonstances où l'on doit tenir compte de l'égalité entre les sexes pour élaborer un cadre d'examen des rapports d'évaluation. Il fournit des renseignements de fond pour permettre à un comité d'aide au développement de vérifier le traitement réservé à la question de l'égalité entre les sexes dans les évaluations. À cette fin, il examine étudie un certain nombre de rapports d'évaluation de la SIDA, qui fournissent des réponses au questionnaire de ce comité. Il examine de bonnes approches pour assurer l'égalité entre les sexes et l'habilitation des femmes dans le cadre des évaluations. En outre, il présente les principales conclusions et recommandations visant à améliorer les évaluations. Ce

rapport s'adresse aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes, aux chercheuses et chercheurs ainsi qu'au public qu'intéresse la question de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les organisations internationales.

**Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) (1990). *A UNICEF Guide for Monitoring and Evaluation – Making a Difference*, New York, UNICEF.**

Ce guide porte sur les politiques et les méthodes de contrôle et d'évaluation. Les différents chapitres fournissent de l'information sur l'organisation du contrôle et de l'évaluation au sein de l'UNICEF, ainsi que sur le renforcement tant du contrôle que de l'évaluation. Entre autres sujets abordés, mentionnons le renforcement de la capacité, la manière de planifier un système de contrôle, le repérage de sources de données ainsi que la planification, la mise en oeuvre et l'utilisation des évaluations. On y trouve aussi des listes de contrôle, des indicateurs, des critères d'évaluation généraux ainsi que des objectifs concernant l'intégration des enfants au développement. Cette ressource s'adresse aux formatrices et formateurs ainsi qu'aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui s'intéressent aux méthodes de contrôle et d'évaluation.

**Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (1997). *Results-oriented Monitoring and Evaluation: A Handbook for Program Managers*, New York, PNUD.**

Ce manuel propose des outils d'évaluation, des exemples, des exercices et des études de cas qui vont faciliter le passage du plan à l'action et de la théorie à la pratique. On y trouve des progrès récents en matière de méthodologie dans le domaine du contrôle et de l'évaluation et des nouveautés sur le plan des modalités de mise en oeuvre comme l'exécution par des entités nationales, la démarche fondée sur les programmes et le développement participatif. Il y est aussi question du besoin d'harmonisation dans le système des Nations Unies, et on y énonce les lignes directrices appropriées aux nouveaux mécanismes de programmation. Public cible : professionnelles et professionnels du développement ainsi que professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**États-Unis. Department of Commerce (1994). *Guidelines and Principles for Social Impact Assessment*, Washington, le Department.**

Cette monographie définit l'évaluation de l'impact social (EIS) sous l'angle des efforts requis pour évaluer les conséquences sociales probables qui vont découler d'actions stratégiques particulières (y compris les programmes et l'adoption de nouvelles politiques) et d'activités gouvernementales également particulières (y compris les édifices, les grands projets et la location d'importantes étendues de terrain pour l'extraction de ressources). Tout cela spécialement dans le contexte de l'*U.S. National Environmental Policy Act* de 1969. On y décrit les principes de base et les lignes directrices opérationnelles que les organismes fédéraux doivent suivre pour procéder à des EIS. On y trouve aussi un aperçu des mandats statutaires et des procédures administratives qui structurent les EIS menées dans le contexte d'énoncés d'incidences environnementales. S'y trouve également un modèle de base pour évaluer l'impact social. Public cible : les professionnelles et professionnels des politiques et programmes ainsi que les universitaires qui s'intéressent aux études d'impact.

**Verloo, M. et C. Roggeband (1996). *Gender Impact Assessment: The Development of a New Instrument in the Netherlands in Impact Assessment, Volume 14, March 1996, p. 3-21, Pays-Bas, Impact Assessment, Volume 1.***

Ce document présente un nouveau moyen d'action conçu pour éliminer les préjugés sexuels dans les politiques nationales aux Pays-Bas. Les cinq étapes de l'évaluation des répercussions sur chacun des sexes y sont décrites et une liste de vérification accompagne chaque étape. Ces étapes comprennent : 1) une description de la situation actuelle des relations entre les sexes, 2) une description de l'évolution probable sans nouvelle politique, 3) une description et une analyse du nouveau plan stratégique, 4) une description des conséquences possibles sur les relations entre les sexes et 5) une évaluation des effets potentiels positifs et négatifs sur les relations entre les sexes. On y décrit un cadre théorique des relations entre les sexes sous l'angle des structures, des méthodes et des critères, et on y donne des exemples d'évaluation des politiques. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Banque mondiale (1994). *Building Evaluation Capacity, Washington, Banque mondiale.***

Ce document passe en revue les étapes à franchir pour établir une capacité d'évaluation dans le secteur public, au sein des pays en développement, et d'en tirer profit. On y examine le renforcement de la gestion du secteur public en procédant à une évaluation dans quatre sphères : 1) influencer sur l'analyse et la formulation de politiques, 2) améliorer l'affectation des ressources et le processus budgétaire, 3) améliorer les programmes et les projets de placement et 4) examiner les missions fondamentales. Également, on y analyse l'évaluation, dans les pays en développement, en regard des contraintes et des problèmes communs comme le manque criant de personnel qualifié, le manque d'intérêt et d'engagement, le manque de mécanismes de rétroaction et le coût élevé de la recherche en matière d'évaluation. On y traite aussi de l'élaboration d'une stratégie adaptée au contexte d'un pays donné, d'instruments d'évaluation et d'exemples de cas. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

**Banque mondiale (1996). *Designing Project Monitoring and Evaluation, Washington, Banque mondiale.***

Ce document met en évidence la nécessité d'exercer un contrôle et une évaluation efficaces, tant pour la gestion des projets que pour celle des portefeuilles. On y décrit cinq éléments d'une bonne conception en matière de contrôle et d'évaluation, notamment : 1) des énoncés clairs des objectifs mesurables en ce qui concerne le projet et ses différents volets, 2) un ensemble d'indicateurs structurés, 3) des dispositions à prendre pour recueillir les données et gérer les dossiers du projet, 4) des mesures institutionnelles pour recueillir, analyser et rendre compte des données relatives au projet et investir dans le renforcement des capacités et 5) des propositions sur la façon dont les conclusions du contrôle et de l'évaluation seront prises en compte dans le processus décisionnel. On y donne des exemples des différents éléments relatifs à des projets menés dans divers pays. Public cible : professionnelles et professionnels des politiques et programmes.

## À L'ÉCHELLE NATIONALE

**Canada. Ministère de la Santé (1996). *Guide d'évaluation de projet : une démarche participative*, Ottawa, le Ministère.**

Ce guide offre un cadre relativement à l'évaluation de projets. On y présente une approche participative à l'évaluation ainsi que les cinq grandes étapes du processus d'évaluation. Il s'agit : 1) de la définition du travail à accomplir, 2) de l'élaboration des indicateurs de réussite, 3) de la collecte des données d'évaluation, 4) de l'analyse et de l'interprétation des données et 5) de l'utilisation des résultats de l'évaluation. On y trouve des fiches de travail, des définitions de termes ainsi qu'une bibliographie annotée de ressources relatives à l'évaluation. Ce document s'adresse aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes qui s'intéressent à l'évaluation de projets.

**Johnson, K., D. Lero et J. Rooney (2001). *Recueil travail-vie personnelle 2001 : 150 statistiques canadiennes sur le travail, la famille et le bien-être*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada.**

Ce document présente une grande diversité de faits et de chiffres sur le travail et la vie personnelle, qui ont été tirés des dernières sources de données canadiennes disponibles. On y trouve divers sujets interreliés comme les changements dans la famille, le soin des enfants et des personnes âgées, les comportements de la population active pour ce qui est de la participation, les gains et les revenus, les changements industriels, organisationnels et dans le milieu de travail, les lois sur le travail ainsi que l'opinion publique. Cette ressource s'adresse aux chercheuses et chercheurs, aux universitaires, au grand public, aux professionnelles et professionnels des politiques et programmes ainsi qu'à d'autres professionnelles et professionnels que les statistiques sur le travail et la vie personnelle des familles canadiennes intéressent.

**McLaren, J. (2000). *Évaluation des programmes pour les femmes : Cadre spécifique au sexe*, Santé Canada, Centre d'excellence pour la santé des femmes des Prairies.**

Cet article fournit de l'information sur un cadre d'évaluation spécifique au sexe, qui vise à tenir compte des différences entre les sexes dans l'évaluation des programmes à l'intention des femmes. Il traite des caractéristiques de programmes efficaces propres à chacun des sexes et de tels programmes axés sur les femmes, ainsi que des modèles utilisés actuellement pour l'évaluation des programmes et l'élaboration de cadres dans une optique tenant compte des différences entre les sexes. Il met en évidence les problèmes et défis de l'évaluation des programmes comme l'absence d'attention aux différences entre les sexes, la nature politique de l'évaluation et la tendance à considérer les femmes comme un groupe homogène. Il décrit les dix étapes à franchir pour mettre en oeuvre une évaluation de programme propre à chacun des sexes et une telle évaluation axée sur les femmes. En outre, à chacune des étapes, il présente des façons de tenir compte des considérations propres à chacun des sexes au moment de l'évaluation des programmes. Public cible : professionnelles et professionnels des programmes, prestataires de services et chercheuses et chercheurs.

## À L'ÉCHELLE PROVINCIALE

**British Columbia for Women's Equality (1995). *A gender lens for program evaluation*, Victoria, B.C. Ministry for Women's Equality, Research and Evaluation Branch.**

Ce document propose une approche visant à faciliter la conception et la mise en oeuvre d'une évaluation de programme tenant compte des considérations liées à chacun des sexes. Il présente les principaux éléments d'une évaluation de programme tenant compte de chacun des sexes, à savoir la planification de l'évaluation, la conception, la collecte de données ainsi que l'analyse et l'établissement de rapports. La portée et les tendances de l'évaluation de programme, les raisons d'y intégrer une optique tenant compte des différences entre les sexes et l'utilisation prévue de cette optique sont mises en évidence. Une liste de contrôle pour l'utilisation de méthodes qualitatives est aussi proposée. Il s'agit d'un guide détaillé à l'intention des professionnelles et professionnels qui s'intéressent à l'évaluation des programmes.